

# RÉMILIEN 2019

*SAINT RÉMY INFOS*



*Peinture réalisée par Catherine Mondet*



*Également disponible sur le site de la commune :  
[www.saintremydemaurienne.com](http://www.saintremydemaurienne.com)*



# Sommaire

➤ Mot du Maire.....	3
➤ Budget.....	8
➤ Personnel Communal.....	9
➤ Élus et Syndicats.....	10
➤ Communication.....	11
➤ Démarches Administratives.....	12
➤ La Vie Associative et Sportive.....	13
➤ Union Commerciale et Artisanale.....	23
➤ La Vie Scolaire.....	24
➤ Civisme et Environnement.....	30
➤ Bien Vivre Ensemble.....	34
➤ La Vie Quotidienne.....	36
➤ La Vie Touristique.....	45
➤ La Vie Culturelle.....	46
➤ Saint Rémy : quelle histoire !!!.....	47
➤ La Vie Économique.....	50
➤ La Vie Communale.....	52
➤ Les Travaux.....	54
➤ Et toujours...des Projets.....	55
➤ Mon Métier : Ma Passion.....	56
➤ Enfants du Pays.....	57
➤ L'État Civil.....	60
➤ À Votre Service.....	61
➤ Commémorations du 11 novembre.....	62

Mairie - 55 Route de La Lauzière - 73660 - Saint Rémy de Maurienne

Tel: 04 79 83 13 70 - Fax: 04 79 83 17 13

[www.saintremydemaurienne.com](http://www.saintremydemaurienne.com)

Bulletin Municipal - Édition 2019 - 700 exemplaires

Photos: D. Champemont - C. Chevalier - G. Mollard

Création : NetCréaWeb - Internet & Informatique

250 Route de La Combe - 73660 - Saint Rémy de Maurienne

Tel: 04 79 83 11 30 - 06 74 51 41 64 - [www.netcreaweb.fr](http://www.netcreaweb.fr)

# Mot du Maire

Chers Rémiliennes, Chers Rémiliens,

Dans cette période perturbée par les incertitudes politiques, économiques et climatiques...et qui voient des manifestations à répétition...même si on peut les regarder a priori d'un bon œil, il faut se rendre à l'évidence de quelques dérives et des objectifs à la Prévert ou on demande tout...comme si le tout était normal et possible et sans conséquence...

Les réseaux sociaux à force de nous arroser d'informations reprises goulument par des chaînes TV d'infos continues sans aucune vérification, quelque fois nous déstabilisent plus qu'ils nous rassurent. Enfin gageons que la raison l'emporte et que le possible soit fait pour dialoguer et avancer réellement.

Je souhaite remercier tous ceux qui contribuent au bon fonctionnement de la commune, les employés communaux et les élus en particuliers, les adjoints pour leur sérieux et assiduité. Je rappelle qu'une réunion hebdomadaire en plus des réunions du conseil municipal se tient à chaque début de semaine avec les responsables des services.

Je remercie également les associations rémiliennes pour leurs actions et leur dynamisme.

En 2018 la commune a connu 8 naissances (dont Avril LEGRAND PESENTI née à son domicile), 5 mariages, 3 PACS et 15 décès.



Nous avons une pensée pour les familles marquées par le deuil cette année.

Mais 2018 s'est aussi terminée avec une mauvaise nouvelle : le départ du médecin.

2018 fut une année particulièrement éprouvante pour la commune avec encore une baisse des aides et dotations de l'Etat et un prélèvement en augmentation sur nos finances appelé FPIC (Fond de Péréquation Intercommunale). L'Etat nous prend de l'argent pour le redonner aux autres communes...

En bref, l'Etat fait un maximum d'économies sur les communes et les communautés de communes, baisse de recettes significative tout en demandant aux communes d'en faire toujours plus, comme par exemple, l'enregistrement des PACS et le remplacement de ses services...publics.

Ainsi la COM COM s'est investie dans la création, par DECLICC, d'une Maison des Services au Public, DECLICC étant devenu centre social.

L'ETAT demande aussi de diminuer nos dépenses et nous supprime encore des recettes avec la taxe d'habitation...C'est impensable ! Il nous oblige à trouver de nouvelles recettes en ponctionnant davantage la commune et ses habitants.

Qu'arrivera-t-il si la taxe d'habitation n'est pas compensée par l'Etat ?

Je le redis, qui peut croire sincèrement que la suppression progressive de la Taxe d'Habitation ne sera pas remplacée par...un nouvel IMPOT local ? Et oui, il est toujours question de redéfinir notre fiscalité locale pour 2020...à moins que les difficultés du moment amènent nos gouvernements à réfléchir.

Autrement, c'est comme si pour payer vos factures vous tapiez dans la poche de votre voisin. C'est ce que fait l'Etat...

De plus L'ETAT semble vouloir décider de tout à notre place ! Notamment en matière d'urbanisme, ou en décrétant ce que doit faire la commune ou la 4C. Les compétences sont imposées par ce même Etat et on déshabille la commune au profit de la COM COM.

Plus aucune autonomie pour les élus, l'Etat tentaculaire est de plus en plus directif via son administration quels que soient les projets et les sujets.

# Mot du Maire

## QUELLES ECONOMIES AVONS-NOUS ENGAGEES EN 2018 ?

Une diminution des dépenses et un ralentissement des investissements se sont imposés à nous pour compenser la baisse des recettes. L'Etat prélève en plus le FPIC.

Voici les premières mesures d'économie annoncées en 2018 que nous poursuivrons en 2019 :

- Suppression d'un emploi saisonnier d'été.
- Limitation des emplois jeunes : 6 au lieu de 12.
- Départ en retraite non compensé totalement.
- Réduction drastique du fleurissement (plus rien en hiver et suppression des suspensions aux candélabres).
- Réduction importante du budget alloué pour les fêtes.
- Diminution des subventions aux associations.
- Equipement de l'éclairage public permettant de réduire la consommation et extinction des lumières de minuit à quatre heures du matin.
- Demande aux associations de limiter l'éclairage essentiellement pétanque et foot.
- Diminution de près d'un tiers des indemnités dues aux élus.
- Réduction du temps de travail des personnels aux écoles, etc...

Bien sur l'Etat est généreux avec les recettes communales. Avec la suppression de la Taxe d'habitation c'est encore plus de 100 000 euros qu'il faudra compenser dans nos budgets communaux.

## URBANISME :

Là encore l'Etat et son administration intrusive nous réduit à la fonction d'exécutant ! Mais nous laisse la responsabilité et le soin de conduire le PLU et surtout signer les permis...après que l'administration ait imposé ses règles contraignantes.

Voici le planning d'élaboration du PLU :

- L'arrêt et le vote du PLU par le CONSEIL MUNICIPAL auront lieu en janvier 2019.
- Les services de l'Etat auront 3 mois pour émettre un avis après le vote du PLU.
- L'Enquête publique se déroulera en avril durant 1 mois en mairie. Les observations seront recueillies par le Commissaire Enquêteur.
- Le Commissaire Enquêteur remettra son rapport 1 mois après la fin de l'enquête publique.
- Des modifications éventuelles seront apportées et le CONSEIL MUNICIPAL prendra une délibération pour approuver le PLU.
- Le PLU sera exécutoire un mois après la publication et la transmission au Préfet de la délibération d'approbation.



Résultat, limitation des terrains à bâtir, concentration excessive de l'habitat...bref, et cela fait fi de dizaine d'années de travaux d'aménagement en eau, assainissement collectif, routes, etc...payés par nous tous...

Les terrains constructibles sur les 10 ans à venir seront ceux qui sont situés dans l'enveloppe urbaine existante puis il faudra attendre une révision...

# Mot du Maire

## L'EAU :

Un petit rappel : On ne paie pas l'eau mais l'amenée de l'eau, la garantie de qualité et le traitement des eaux usées. L'Etat nous impose des taxes et des règles qui influent sur le prix de l'eau. Le prix à ST REMY est un des plus faible au m<sup>3</sup> si on compare aux communes mauriennaises qui font payer à ce jour.

Jusqu'en 2026 c'est la commune qui en conservera la gestion.

## LES ORDURES MENAGERES :



Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, c'est la Communauté de Communes (obligation légale, encore une !) qui vote la Taxe d'Enlèvement et de Traitement des Ordures Ménagères. Celle-ci est appliquée sur le Foncier Bâti.

Certes cela est différent d'un foyer à l'autre et pas toujours juste...mais c'est la loi ! Certains y gagneront d'autres paieront plus cher. L'Etat exige que les usagers paient la totalité de la charge OM alors que jusque-là le budget communal en assurait plus du tiers.

## LES ECOLES :

Ce dossier important et souvent en mutation est suivi par V. BORONAT (adjointe). Une incertitude plane sur la rentrée 2019 quant au nombre de classes vu le départ important des CM2 vers le collège...



## LES LOCAUX COMMUNAUX :

Dont je rappelle rapidement la liste non exhaustive suivi par D. CHAMPEMONT, bien sûr ceux que vous imaginez mairie, groupe scolaire, agence postale, mais aussi les vestiaires du foot, les locaux de la Pétanque, celui de la baignade, mais aussi les chapelles, l'église, les monuments, les anciennes écoles, les salles Belledonne et Rencontre et les locaux techniques.

Il n'y a donc pas de semaine sans qu'un problème d'eau, de chauffage ou d'entretien ne se pose.

Le suivi des salles et leur gestion sont assurés par C. CORVAL (adjointe) et Laurence et Anne-Laure pour le planning. Corinne a en charge également le Commission Communale d'Action Sociales.

# Mot du Maire

## TRAVAUX 2018 :

C'est un dossier permanent et qui demande du temps principalement celui de l'adjoint en charge Y. ROL qui s'occupe également de la forêt et du déneigement.

Vous en trouverez le détail plus loin dans le Rémilien.

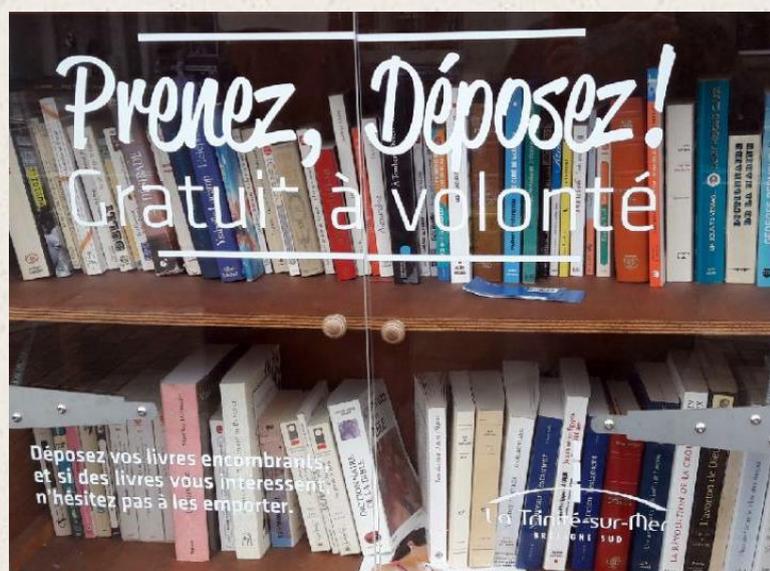
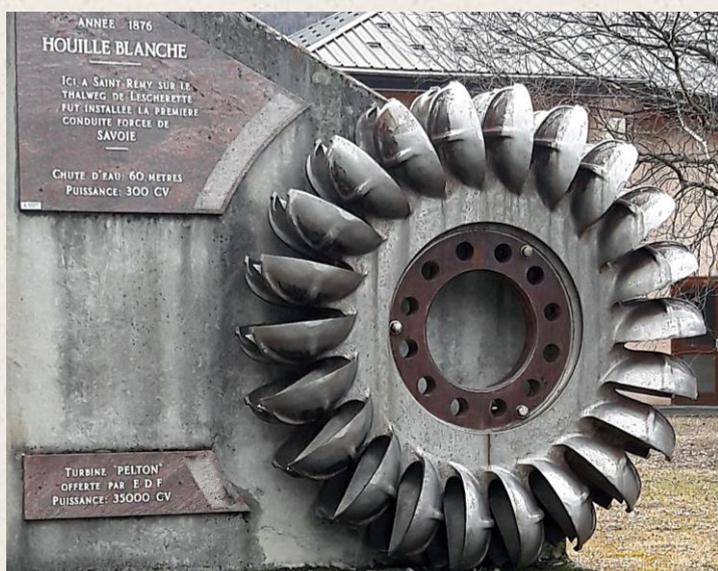
Je souhaite simplement attirer votre attention sur deux dossiers :

- Aménagement du centre bourg : création de trottoirs et mise en place de bordures pour ralentir la vitesse, sécuriser les voies et aussi récupérer les eaux de surface. Les travaux seront terminés au printemps avec des enrobés neufs.
- Travaux pris en charge par les propriétaires du camping :
  - o Aménagement de l'éclairage du jet d'eau.
  - o Installation de jeux pour les enfants. Il est important de noter que ces travaux n'ont pas été financés par la commune.



## PROJETS 2019 :

- La mise en œuvre des dossiers des centrales hydroélectriques est longue. Il faudra plusieurs années avant de voir des avancées sur le terrain.
- Travaux préparatoires par la société HYGO lauréat de l'appel à projet communal pour la construction et l'exploitation de la future centrale hydroélectrique du Goujon.
- Suite du projet sur Lescherette 2 – centrale hydroélectrique.
- Création d'une chicane de ralentissement au Grivolley (TDL).
- Poursuite du changement des lampes (réduction de consommation).
- Poursuite des travaux d'installation de la fibre sur la zone industrielle.
- Finition Centre-bourg : enrobés et création d'un ralentisseur.
- Aménagement du jardin du souvenir au cimetière.
- La bibliothèque libre accès qui sera installée au niveau de l'Agence Postale.



# Mot du Maire

## POINTS DIVERS :

### - La sécurité et les incivilités :

Les incivilités et les délits se sont multipliés depuis 2 ans et sont le fait de jeunes adolescents et même majeurs désœuvrés ou qui cherchent à se faire remarquer.

C'est pourquoi des réunions ont eu lieu avec les services de la gendarmerie nationale et des mesures de contrôle sont prises pour contrecarrer ces dérives.

Cela va du contrôle systématique avec rétention des véhicules deux roues non conformes et extrêmement bruyants jusqu'à des surveillances nocturnes poussées.

Enfin sur proposition de la COM COM toutes les communes devraient prendre un arrêté interdisant les regroupements dans des lieux stratégiques habituellement fréquentés par ces jeunes bien mal partis dans la vie.

### - Les compteurs Linky :

Sollicité oralement et par écrit par des Rémiliens à ce sujet et après consultation des textes et de la jurisprudence le CONSEIL MUNICIPAL a émis un vœu pour dire sa désapprobation devant ce changement de compteur, mais il ne peut « délibérer » sur le sujet. ENEDIS fait casser les délibérations et l'Etat a autorisé ENEDIS à effectuer ces installations. En revanche chaque propriétaire peut interdire l'accès dans sa propriété et refuser ainsi le compteur avec les conséquences que cela génère.

### - D'autres points méritent d'être signalés :

- La gare intercommunale dont le guichet est partiellement fermé (malgré l'arrêt des trains et des cars) et bien que des travaux aient été effectués par la COM COM au niveau des abords.
- Le centenaire de la fin de la guerre.



*Les élus de  
la 4C avec  
Emilie  
Bonnivard et  
des Anciens  
Combattants  
d'AFN.*

- Un nouveau site internet communal modernisé est en service : [www.saintremydemaurienne.com](http://www.saintremydemaurienne.com)

Que 2019 apporte joie et sérénité à toutes et tous et que la santé permette à chacun de vivre mieux !

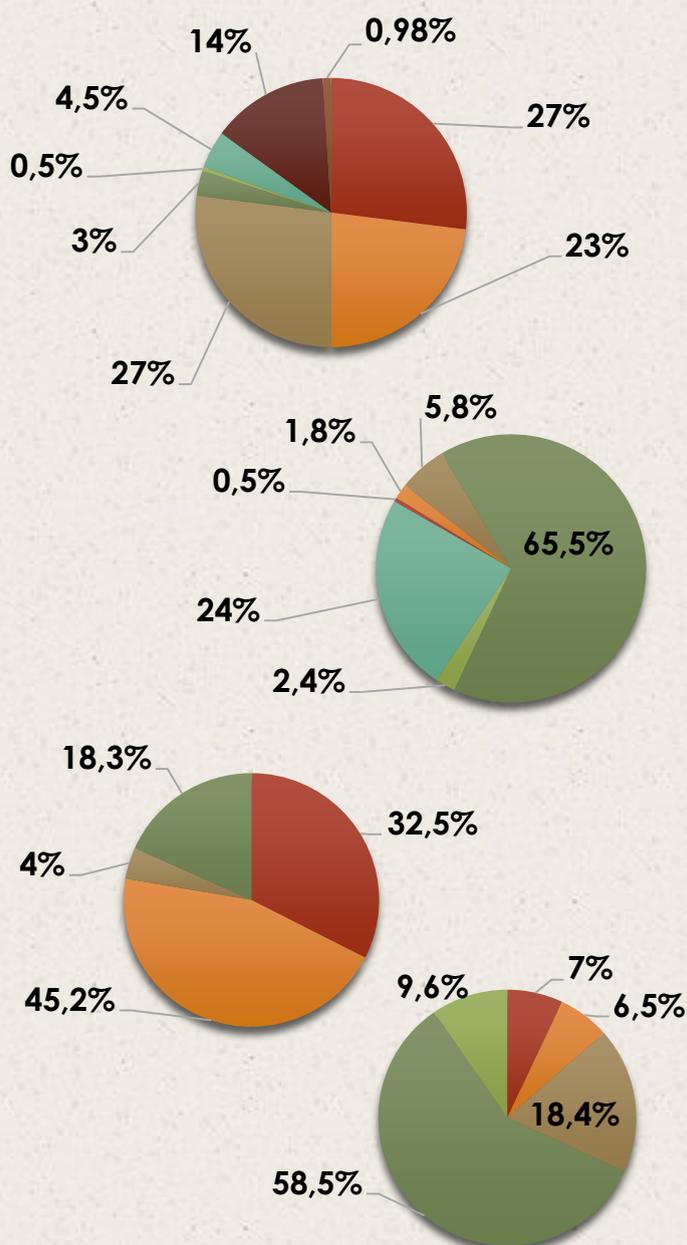
Voilà un vœu qui permet d'oublier les tourments de la vie et pour nous tous que la commune vous apporte ce que nous pouvons attendre au quotidien : disponibilité, accueil et services pour tous et réalisation de nos projets.

# Budget

## COMPTE ADMINISTRATIF 2017

<i>Budget Communal</i>	<i>Budget Eau/Assainissement</i>
▲ Résultat de fonctionnement : excédent de clôture : 579 112,60 €	▲ Résultat de fonctionnement : déficit de clôture : 297 729,32€
▲ Résultat d'investissement : déficit de clôture : 93 781,27 €	▲ Résultat d'investissement : excédent de clôture : 373 174,71€
<b>Résultat global : excédent : 485 331,33 €</b>	<b>Résultat global : excédent : 75 445,39 €</b>

## BUDGET PRIMITIF 2018 – Budget Communal



### Fonctionnement

<i>Dépenses :</i>	
Charges exceptionnelles	500 € → 0,02%
Charges à caractère général	542 000 € → 27%
Charges de personnel	469 500 € → 23%
Charges de gestion courante	548 114 € → 27%
Charges financières	56 900 € → 3%
Opérations d'ordre	10 000 € → 0,5%
Atténuation de produits	91 700 € → 4,5%
Virement section d'investissement	289 131 € → 14%
Dépenses imprévues	20 000 € → 0,98%
<b>Total dépenses</b>	<b>2 027 845 €</b>
<i>Recettes :</i>	
Atténuations de charge	13 000 € → 0,5%
Produits de services	35 500 € → 1,8%
Dotations et participations	117 400 € → 5,8%
Impôts et taxes	1 328 614 € → 65,5%
Produits de gestion courante	48 000 € → 2,4%
Résultat reporté	485 331 € → 24%
<b>Total recettes</b>	<b>2 027 845 €</b>

### Investissement

<i>Dépenses :</i>	
Remboursement d'emprunts	166 080 € → 32,5%
Opérations d'équipement	230 951 € → 45,2%
Dépenses imprévues	20 000 € → 4%
Solde d'exécution	93 781 € → 18,3%
<b>Total dépenses</b>	<b>510 812 €</b>
<i>Recettes :</i>	
Dotations	36 000 € → 7%
Subventions d'équipement	32 900 € → 6,5%
Excédent de fonctionnement	93 781 € → 18,4%
Opérations d'ordre	299 131 € → 58,5%
Produits des cessions	49 000 € → 9,6%
<b>Total recettes</b>	<b>510 812 €</b>

## BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

### Fonctionnement

▲ Dépenses et recettes : 577 329 €

### Investissement

▲ Dépenses et recettes : 535 174 €

# Personnel Communal

Vous les connaissez sûrement, toute l'année, ils sont aux petits soins pour vous. Ils sont les travailleurs de l'ombre qui préparent vos dossiers pour des papiers d'identité, des permis de construire ou pour être à votre écoute en permanence. Ne les blâmez jamais, car tôt ou tard, vous aurez besoin d'eux.

## PERSONNEL ADMINISTRATIF

Nom	Fonction
RASCHETTI Dominique	Adjoint administratif / Secrétariat de Mairie
PASTOORS Sylvie	Adjoint administratif / Secrétariat de Mairie
MILAN Anne-Laure	Contractuelle / Agent d'accueil à l'Agence Postale Communale, bibliothèque et gestion des salles
BRAUN Laurence	Contractuelle / Agent d'accueil à l'Agence Postale Communale, bibliothèque et gestion des salles

## PERSONNEL TECHNIQUE

Nom	Fonction
PESENTI Gilbert	Technicien / Responsable des services techniques
ROL Philippe	Adjoint technique principal 2 <sup>de</sup> classe / Agent des services techniques
HESDIN Amélie	Adjoint technique / Agent des services techniques
PESENTI Christophe	Adjoint technique / Agent des services techniques

## PERSONNEL SCOLAIRE ET ENTRETIEN DES LOCAUX

Nom	Fonction
MONDET Marie-Pierre	Adjoint technique principal 2 <sup>de</sup> classe / Agent des écoles maternelles
CHAUDET Sandra	Agent spécialisé principal 2 <sup>de</sup> classe des écoles maternelles
MOLLARD Sylvie	Adjoint technique / Agent d'entretien, cantine et périscolaire
PITTON Marie-Hélène	Adjoint technique / Agent à la cantine et agent d'entretien
BORONAT Sylvie	Agent d'entretien contractuelle

### *Rappel :*

Les comptes rendus des conseils municipaux sont affichés à La Girard, Les Étalons, Le Grivolley, La Combe, devant la salle Rencontre, parking de la salle Belledonne, face à l'église et dans le hall de la mairie ainsi que sur le site internet.

## Jobs d'été

Commis restaurant, animateur pour adolescents, recruteurs pour une association à caractère humanitaire, les jobs d'été constituent un large éventail d'opportunités pour des étudiants en quête d'argent de poche. Aussi sont-ils nombreux dès le mois de mai à postuler auprès des mairies. En général, il s'agit de jeunes, motivés et fiers de travailler pour leur commune, de se frotter un peu à la vie professionnelle. A Saint Rémy, 6 postulants de 16 ans révolus ont été retenus pour couvrir la période du 9 juillet au 17 août 2018 sur la base de contrats de quinze jours. Alexia, Emma, Gabriel, Kylian, Lisa et Thomas, encadrés par les agents des Services Techniques, ont pu ainsi savourer les menus plaisirs quotidiens qui rythment la vie d'une commune : entretien approfondi du groupe scolaire, tour du lac chaque matin pour nettoyer les abords, travaux divers extérieurs comme les espaces verts, ménage approfondi des salles communales. Et peut-être avoir envie d'y revenir !

# Élus et Syndicats

## Maire, Adjointes et Conseiller Délégué

**MAIRE** : ROCHETTE Christian

**1<sup>er</sup> ADJOINT** : ROL Yves

**2<sup>de</sup> ADJOINTE** : BORONAT Virginie

**3<sup>ème</sup> ADJOINT** : CHAMPEMONT Daniel

**4<sup>ème</sup> ADJOINTE** : CORVAL Corinne

**CONSEILLER DELEGUE** : MONDET Alain



Manquent sur la photo : BOISSONNET Thierry, CRAPET Willy, LAMOTTE Marcel et SON Josiane.

## Communauté de Communes du Canton de La Chambre (4C)

*Président* : CHÊNE Bernard

*Vice-Présidents* : ARNOULD Roger- BONNIVARD Pierre-Yves – JAL Christophe – POUCHOULIN Simon – ROCHETTE Christian

*Conseillers Communautaires* : CORVAL Corinne – LAMOTTE Marcel – PERNET France – SON Josiane

*Remplaçants* : CHAMPEMONT Daniel

## Syndicats Intercommunaux

- ▶ Les Ateliers de Maurienne (fusion entre AMIES et Solid'Art Maurienne)  
Déléguée titulaire : CORVAL Corinne
- ▶ Communes Forestières de France  
Délégué titulaire : ROL Yves – Délégué suppléant : BOISSONNET Thierry
- ▶ Office du Tourisme du Canton de La Chambre  
Délégué titulaire : LAMOTTE Marcel
- ▶ S.I.R.T.O.M.M. (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne)  
Délégué titulaire : RANCUREL Marie-France – Délégué suppléant : CHAMPEMONT Daniel
- ▶ S.P.M. (Syndicat du Pays de Maurienne)  
Délégué titulaire : CHAMPEMONT Daniel – LAMOTTE Marcel – Délégués suppléants : BORONAT Virginie – LAMOTTE Marcel – ROCHETTE Christian

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les Communautés de Communes adhèrent au SPM à la place des communes.

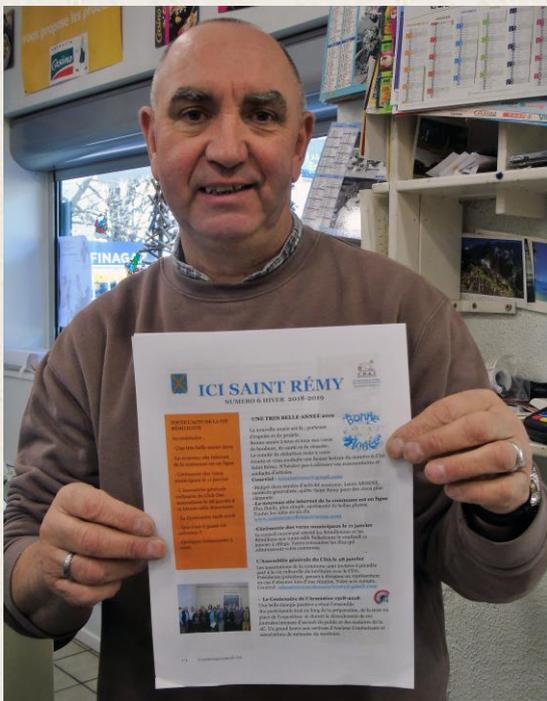
# Communication

## Nouveau site internet communal



N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions afin d'améliorer le nouveau site internet de la commune..

## ICI SAINT RÉMY



Le 6<sup>ème</sup> numéro d'Ici Saint Rémy a été distribué en mairie et à l'épicerie Vival dès le 2 janvier. Chacune des deux pages recto-verso est le fruit du travail du Comité de Rédaction (*CoRed*) composé de représentants d'associations Rémiliennes (*cinq président(e)s et une trésorière/secrétaire*) et d'élus avec consultation du maire.

Cinq entrepreneurs Rémiliens ou résidents Rémiliens issus de plusieurs catégories professionnelles ont fait le choix de soutenir financièrement la publication de ce dépliant publié chaque trimestre et distribué gratuitement. Un grand merci à eux pour ce partenariat; sans eux le dépliant n'existerait pas. Idem pour les bénévoles du CoRed, Renaud Corval en tête à titre du Club Des Associations.

Chaque association Rémilienne est invitée à communiquer les dates de ses manifestations à venir ou éventuellement une photo à faire paraître.

Au nom de ce collectif, je vous souhaite une bonne lecture trimestrielle et vous invite à partager vos idées et vos commentaires sur le courriel : [icisaintremy@gmail.com](mailto:icisaintremy@gmail.com).

La secrétaire du CoRed

# Démarches Administratives

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir
<b>Extrait d'acte de naissance</b>	Mairie du lieu de naissance	Nom, prénoms et la date de naissance (nom de jeune fille pour les femmes mariées)
<b>Extrait d'acte de mariage</b>	Mairie du lieu de mariage	Nom, prénoms et date du mariage
<b>Extrait d'acte de décès</b>	Mairie du lieu de décès	Nom, prénoms du défunt et date de décès
<b>Carte d'électeur</b>	Mairie du domicile	Carte nationale d'identité en cours de validité 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
<b>Livret de famille</b>	Mairie du domicile	Date et lieu de mariage, état civil des conjoints, prénoms, date et lieu de naissance des enfants
<b>Carte nationale d'identité</b>	Mairie de St Jean de Maurienne	<p>Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande pour procéder à la prise d'empreintes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une photo d'identité conforme aux normes</li> <li>• Justificatif de domicile : original</li> <li>• Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois : original</li> </ul> <p>MAJEURS : ajouter ancienne carte d'identité. Pas d'acte de naissance pour un renouvellement MINEURS : joindre la carte d'identité du parent faisant la demande. Si première demande joindre un acte de naissance</p>
<b>Passeport biométrique</b>	Mairie de St Jean de Maurienne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Votre carte d'identité : original + photocopie</li> <li>• Une photo d'identité conforme aux normes</li> <li>• Numéro de pré-demande ou formulaire cartonné remis sur place</li> <li>• Timbres fiscaux : 86 € (achat en ligne)</li> <li>• Justificatif du domicile : original + photocopie</li> </ul>
<b>Casier judiciaire</b>	Casier judiciaire national 107, rue du Landreau 44079 NANTES Cedex	1 demande sur papier libre comportant l'état civil du demandeur, son adresse et sa filiation ou sur <a href="https://www.extrait-casierjudiciaire.net/">https://www.extrait-casierjudiciaire.net/</a>
<b>Recensement militaire</b>	Mairie du domicile	Carte d'identité en cours de validité du recensé, Livret de famille des parents

# La Vie Associative et Sportive

## AFRIQUE FRANÇAISE DU NORD

*Président : Joseph RICHARD – 04.79.56.21.70*

Les groupes AFN et ABC en visite dans les célèbres vignes de TAIN L'HERMITAGE.



## AMICALE BOULE CASBA

*Président : Roger TREDEZ – 06.31.08.44.33*

Challenge émotion à la casba en mémoire d'Alain RASCHETTI et qui a rassemblé un bon nombre de ses copains. Dominique, sa veuve, a remis le challenge aux vainqueurs.



- Samedi 6 avril 2019 concours officiel L. MONDET 32S organisé par l'ABC.
- Mercredi 8 mai 2019 concours officiel MARYSE et LOULOU 16D organisé par l'ABC.
- Le 6 et 7 juin 2019 championnat départemental vétérans organisé par l'ABC.

# La Vie Associative et Sportive

## ANCIENS COMBATTANTS

*Président : André COUTAZ – 04.79.83.12.78*

L'association des Anciens combattants section de St Rémy a associé les anciens combattants AFN aux cérémonies et repas tout au long de l'année 2018. La flamme du souvenir doit être maintenue et transmise aux nouvelles générations; c'est notre devoir. Les cérémonies commémoratives en sont une parfaite application. Les repas, les vœux de la nouvelle année et le brin de muguet aux veuves réunissent les adhérents en de mémorables moments de convivialité. Ainsi le repas du 8 mai que nous avons partagé à côté des Anciens combattants de St Léger étaient avec nous quelques figures aujourd'hui hélas disparues. En 2019, continuons d'entretenir nos liens et de partager notre devoir; pour le souvenir vers l'avenir.



## ARTS & LOISIRS

*Président : Nadine DALGÉ – 06.87.18.71.67*

L'association Arts et Loisirs qui compte environ 80 adhérents propose le lundi de 14h30 à 17h30 des après-midi de retrouvailles détente avec jeux et goûter. Repas, sorties culturelles ou festives sont également au programme. Pour ceux qui le désirent le mercredi est dédié aux randonnées pédestres ou raquettes. Et en fin d'année A & L organise le Marché de Noël, une belle animation pour le plaisir d'un nombreux public.



Repas de fin d'année à La Léchère.

# La Vie Associative et Sportive

ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

*Président : Jean-Luc NARDIN – 06.60.29.10.24*

À Saint Rémy, outre ses activités habituelles d'alevinages ciblés en fonction des inventaires piscicoles; de déversements de truites surdensitaires; d'entretiens et nettoyages des abords de nos lacs; d'animations en direction des jeunes et de participation à des stages en direction d'handicapés seniors, 2018 aura été marquée par la réalisation de la 2ème tranche des travaux des Blachères.



ASSOCIATION COMMUNALE DE  
CHASSE AGRÉÉE

GREEN MAURIENNE  
*Président : Olivier MOLLARD –  
06.58.40.76.61*



# La Vie Associative et Sportive

## CLUB DES ASSOCIATIONS

Président : Renaud CORVAL – 06.07.26.52.23

### 2018

**ICI SAINT RÉMY**

### 2019

**ICI SAINT RÉMY**

Nous allons proposer 10 représentations dans toute la vallée

Le Samedi 25 Mai	à	MontGilbert La Ferme des Cathelins
Le Samedi 18 Mai	à	Jarrier exploitation de Jean-Michel Viallet
Le samedi 15 Juin	à	Valloire exploitation la Borgé La Ferme du Pré Clos
Le samedi 22 Juin	à	Montaimont exploitation de Raymonde Rey
Le samedi 27 Juillet	à	Termignon à l'auberge Bellecombe
Le samedi 26 Juillet	à	Saint Alban des Villards
Le samedi 03 Août	à	Beaune à la Ferme du Fardelier
Le samedi 10 Août	à	Bessans
Le samedi 21 Septembre	à	Albiez
En Septembre	à	Saint Georges des Hurtières

Président : Renaud CORVAL  
Secrétaire : Michèle Maurice  
Trésorière : Catherine Chevalier

*Les Nuits Blanches du Lac Bleu les vendredi 12 et samedi 13 juillet 2019 à 21h.*

## CLUB DU NOUVEL AGE

Président : Daniel CHAMPEMONT – 06.79.57.00.65

Journée de détente, d'histoire et d'amitié pour les Aînés Ruraux de Saint Rémy. Après la visite de l'imposant château de Menthon Saint Bernard qui retrace les 1000 ans d'histoire d'une famille qui a joué un grand rôle en Savoie et en France, ils ont revécu une autre histoire plus douloureuse, celle du maquis des Glières.



*Le Club du Nouvel Age présentera le 07/04/2019, une comédie – Si c'était à refaire ! – écrite par Laurent Ruquier et jouée par la troupe des Feux Follets.*

# La Vie Associative et Sportive

## 3 COMMUNES POUR LE TÉLÉTHON

*Présidente : Michèle MAURICE – 06.61.11.57.40*

Le téléthon 2018 s'est déroulé dans un contexte social difficile, mais grâce à votre bonne humeur et votre sourire nous avons bien réussi : Star Tour, la soirée cabaret, très belle soirée, les points de vente sur nos communes, vous avez été nombreux à affronter le froid, la pluie, la marche, vendredi soir, encore de nombreux courageux, dimanche la traditionnelle choucroute qui a ravi beaucoup de personnes.

Je remercie les maires des 3 communes, les conseillers municipaux, les boulangers, les cuisiniers ainsi que tous les bénévoles qui ont été à côté de moi pour réussir ce téléthon.

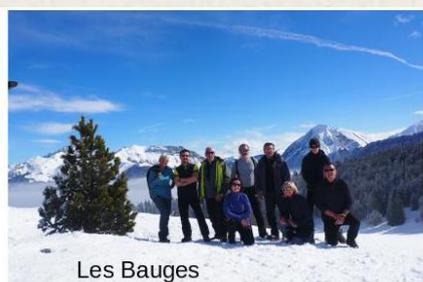


**Don remis à l'AFM Téléthon : 9 000 € !**

*Un concours de belote sera organisé premier trimestre 2019.*

## LÀ-HAUT RANDO

*Président : Gilles MOLLARD – 06.24.42.65.77*



Association de randonnées en moyenne montagne, comptant plus de 40 adhérents de toute la vallée.

Deux sorties par mois sont proposées le premier dimanche et le 3<sup>ème</sup> samedi du mois de novembre à avril et une supplémentaire fin de mois de juin à octobre.

Convivialité, découverte, dépassement de soi, rire et bonne humeur sont les atouts de notre association.

Le vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019, La-Haut Rando vous propose une soirée vidéo-conférence à la salle Belledonne à 19h avec la venue de Serge Duverney-Prêt (*auteur de « Echappées blanches »*) et d'Alain Excoffier pour une projection sur le ski alpiniste, la montagne et la faune et les risques d'avalanche.

# La Vie Associative et Sportive

## EQUID'ARC SPORT EVENEMENT

*Présidente : Aurore DECHALOU – 06.20.64.74.24*

Une année sous le signe de la réussite !!! Avec un panel d'activités et beaucoup de succès !



A souligner, en premier lieu, la participation de l'équipe compétition du Complexe Equestre de l'Arc aux Championnats de France de Lamotte Beuvron avec la place de Vice-Championne de France pour Mélina LAMBRECH de St Rémy Mne, en Club 2 cadet 2 avec la jument du club Abbey's Ruby et la 6<sup>ème</sup> place de Sarah DECHALOU de La Chapelle en Club 2 minime 1 avec le cheval du club Prodisé's Parimaribo.

Les 4 autres cavalières, Cléa DELEGLISE de St-Martin d'Arc avec Renzo, Lilly COHENDET de la Chambre avec Chichi de Savoie, Selena ZUCCHIATTI de St-Etienne de Cuines avec Nelly et Marie ANDRE de Ste-Marie de Cuines avec Lucia Pretty Lady signent de très beaux parcours mais qui malgré tout, ne permettront pas d'accéder à la finale pour quelques places du classement seulement !!! Les cavalières ont vécu 10 jours intensifs avec leur coach Clément OETTLI et leurs chevaux, le tout dans une très bonne ambiance générale car il faut préciser que les émotions étaient au rendez-vous mais les filles se sont toutes encouragées avec un super esprit d'équipe !!! Des résultats faisant honneur aux sponsors qui ont fait confiance aux cavalières du Complexe Equestre de l'Arc et ont cru en leurs capacités. Au nom de nos cavalières nous remercions sincèrement l'entreprise TRIMET et les assurances GROUPAMA, La RECRE A PIZ, les garages TETAZ et DARMEZIN ainsi que les Transports BONFILS.



*Concours de saut d'obstacle au mois de mai 2019.*

## SOU DES ÉCOLES

*Président : Alexandre GROS – 06.99.21.69.54*

Nouveau président, Alexandre Gros, et un élan de nouveaux parents donc on repart pour 2 ans dans le but de faire au mieux pour nos enfants : location de ski, chocolat de Noël, vente de plants, vente de pain, tombola, ...



# La Vie Associative et Sportive

## SAPEURS POMPIERS

*Président : Jean-Noël PESENTI – 04.79.59.53.86*

Vous voulez rejoindre notre équipe, le centre opérationnel de St Rémy est à votre écoute et prêt à vous accueillir, n'hésitez pas à nous contacter, nous avons de besoin de vous :

Mollard Gilles : 06.24.42.66.77 – Jeannolin Bruno : 06.75.20.00.47



Chef de Section  
Adjudant/Chef  
MOLLARD Gilles



Adjoint Adjudant  
JEANNOLIN  
Bruno



Caporal/Chef  
Président Amicale  
PESENTI Jean-Noël



1<sup>ère</sup> Classe  
PERRIER  
Nicolas



1<sup>ère</sup> Classe  
JOLY Christophe



1<sup>ère</sup> Classe  
JEANNOLIN  
Valentine



Adjudant  
*(Indisponibilité 1 an)*  
GRINDU Ludovic

## THÉÂTRE

*Présidente : Anita POILBOUT – 06.64.03.30.26*

La Troupe Belledonne est une toute jeune association qui a fêté sa 1<sup>ère</sup> année. L'association a repris l'activité théâtre de l'ancien comité des fêtes et propose des ateliers pour les enfants et les adultes à la salle Belledonne (*plus d'infos sur : <https://latroupebelledonne.wordpress.com/>*).

Nous avons 2 motivations :

La 1<sup>ère</sup> est de transmettre le goût du théâtre aux plus jeunes avec un atelier enfants.

Les enfants apprennent les techniques et connaissances de cette activité d'expression mais également l'écriture, le processus de création d'une pièce. Cette pièce sera jouée 2 fois, une 1<sup>ère</sup> fois pendant le Festival des Petits Artistes à Saint Jean et une seconde fin en juin à Saint Rémy.

Puis, la 2<sup>ème</sup> motivation, c'est de permettre la diffusion et la promotion de pièce de théâtre originale comme « Chacun sa Mèche » qui a été jouée par l'atelier des adultes sur l'année 2017-2018 à plusieurs reprises. Les pièces sont écrites à plusieurs mains, celles des adultes, comédiens amateurs et mise en scène par Claire Pesenti qui transmet depuis 17 ans sa passion en animant des ateliers de théâtre pour tous les âges avec toujours autant d'implication et de créativité.



# La Vie Associative et Sportive

## LES AILES DE MAURIENNE

*Président : Yves LOISEL – 04.79.36.53.80*

Contre vents et marées, Les Ailes de Maurienne restent un élément essentiel du panorama associatif Rémilien. Non seulement, le club participe au forum des associations de St Rémy et de St Jean, mais il offre aussi aux autres associations des baptêmes de l'air ou des vols « découverte » qui viennent agrémenter leurs activités, tombola ou concours de belote. Porte ouverte sur des carrières aéronautiques, le club assure la formation et le perfectionnement des pilotes. Il devrait passer en 2019 une convention avec le lycée de St Jean de Maurienne pour former les jeunes au BIA, Brevet d'Initiation Aéronautique français qui assure les bases d'une culture générale aéronautique et qui est délivré conjointement par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, chargé des Transports, et par celui de l'Éducation Nationale.



## MODÈLE CLUB MAURIENNAIS

*Président : Guy POLLET – 06.60.15.42.19*

L'Association « Modèle Club Mauriennais » ou MCM est affiliée à la Fédération Française d'AéroModélisme - FFAM.

Disposant d'une belle piste, notre activité est surtout axée sur l'apprentissage et le perfectionnement du vol de modèles réduits (*motorisations électriques en raison de leur moindre nuisance sonore*).

Les membres du Club font voler principalement des planeurs motorisés.

Phase 1 : décollage et montée des aéronefs à 150 mètres d'altitude maximum.

Phase 2 : recherche des courants ascendants pour rester le plus longtemps possible en l'air dans une zone aérienne bien définie et vol à vue.

Phase 3 : atterrissage (*phase très délicate pour les débutants*).

Grâce à ses instructeurs, le Club assure la formation de pilotes novices en utilisant la technique de l'écolage qui permet le pilotage d'un modèle en double commande (*1 radiocommande maître + 1 radiocommande élève*).

Venez découvrir principalement les dimanche matin (*de 10H à 12H hors période hivernale*) notre activité sur notre terrain jouxtant celui de l'Aéroclub « Les Ailes de Maurienne » à ST REMY DE MAURIENNE et aussi du 11 au 19 mai 2019 lors de la journée de la Fête des Sports Aériens.



# La Vie Associative et Sportive

## PÉTANQUE RÉMILIENNE

Présidente : Noëlle BOISSONNET – 06.84.43.64.27

Les Rémiliennes Championnes du Championnat Départemental des Clubs Féminin.  
L'école de la Pétanque Rémilienne, joueurs et éducateurs.



*Nouveauté 2019 : un marathon féminin mémorial Arlette Godet.*

## UNION SPORTIVE DE SAINT RÉMY FOOTBALL

Président : Thierry BOISSONNET – 06.98.82.19.23

**Ecole de foot**

**Entente Pupilles St Rémy/Cuines**

**Entente U15 (à 11) St Rémy/Cuines/Aiguebelle**

**Entente U8 (à 8) St Rémy/Cuines/Aiguebelle**

**Les Séniors**

**Les Féminines**

**Les Vétérans**

**Le Bureau :**  
Président : Thierry Boissonnet  
Vice-Président: Renaud Corval  
Vice-Président: Denis Spony  
Trésorier : Yves Barrel  
Secrétaire : Coraline Dufour

# Autres Associations intervenant sur la Commune

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LE BUGEON

*Présidente : Blanche PELLEGRINI – gvlebugeon@gmail.com*

Le but de l'association est de promouvoir l'activité physique par la gymnastique. Elle a été créée en 1989, c'est pourquoi nous fêtons les 30 ans le samedi 13 avril au gymnase de La Chambre (*repas et soirée dansante déguisée années 80*).

3 lieux de pratique existent à La Chambre, à St Etienne de Cuines et, depuis le printemps 2018, à St Rémy de Maurienne (*2 cours tous les mardis à 19h et à 20h à la salle Belledonne*). 6 cours hebdomadaires variés et toniques d'une heure dans une ambiance très conviviale et populaire avec 2 animatrices très sympathiques et professionnelles : Nadège PERRET et Manon MAURICE, qui s'occupent d'environ 150 adhérents de tous âges (*de 12 à 80 ans !*).



## ASSOCIATION YOGA LA CHAMBRE

*Renseignements en Mairie de Ste Marie de Cuines – 04.79.56.22.35*

Elle a été créée en 2004 avec une vingtaine d'adhérents et cette saison l'effectif est de 100 personnes dont une quinzaine de St Rémy. On remarque une grosse augmentation car les personnes veulent prendre soin de leur santé et grâce aux bienfaits du yoga c'est une meilleure gestion du stress et des émotions. Le yoga renforce les muscles le long de la colonne vertébrale et protège le squelette donc soigne les maux de dos.

Les séances se déroulent ainsi : 1 heure de postures et ¼ d'heure de relaxation.

Sur le canton de La Chambre nous avons 2 professeurs pour 3 cours :

- Mardi de 10h à 11h15 à la salle Belledonne de St Rémy de Maurienne.
- Mercredi de 18h30 à 19h45 à la salle polyvalente de Ste Marie de Cuines.
- Jeudi de 18h30 à 19h45 à la salle polyvalente de Ste Marie de Cuines



# Union Commerciale et Artisanale

L'union Commerciale et Artisanale du Canton de La Chambre, est une association qui réunit des commerçants et des artisans de tout le canton. Notre union commerciale a vu le jour en 2010. C'est une association qui vise à promouvoir, animer et dynamiser l'activité économique de ses adhérents.

Sont représentés les communes de Saint Rémy de Maurienne, La Chambre, Saint Martin sur La Chambre, Saint Avre, Saint Etienne de Cuines, et Sainte Marie de Cuines, et qui compte une trentaine d'adhérents.

Une carte de fidélité est en place depuis 2014, lorsque le client cumule un certain nombre de points, un chéquier lui est remis, avec des réductions où des chèques cadeaux à retirer chez les commerçants de l'UCA.

Plusieurs animations sont proposées tout au long de l'année.

Nous commençons en Mai avec la Fête des Mères : une tombola a été organisée et des bons d'achats ont été offerts aux 9 gagnantes (démarche très appréciée de nos clientes).

En Juillet et en Août : 4 marchés nocturnes sont programmés dont un à Saint Rémy. Marché qui anime la place de notre village de 16h à 22h, voir parfois un peu plus. Des artisans locaux et des producteurs de nos alpages sont présents et certaines associations, comme cette année deux passionnés qui font revivre les anciens métiers et ont présenté le vieux métier de colporteur. Marché, toujours très attendu par les rémiliens, et toujours avec la participation de nos commerçants et leur bonne humeur.



Nous terminons l'année avec la venue du Père-Noël, toujours le dernier jour de l'école à 16h30 devant les commerces avec le tirage de la tombola pour faire gagner de très beaux lots. Et surtout le tirage spécial pour les enfants fait par le Père-Noël, où ils gagnent des sujets en chocolat, car il n'y a que des tickets gagnants (la magie de Noël). Tout cela se termine avec un bon chocolat chaud offert à tout le monde par notre très dévoué François (*Vival*).



# La Vie Scolaire

Effectif : 143 élèves répartis sur 7 classes.



# La Vie Scolaire



CP et CE1 (6 + 17) – AKMOUCHE Olivier



CE2 (24) – TROCHERIE H  l  ne

# La Vie Scolaire



CM1 (20) – PINEL Amandine



CM2 (24) – LACHIZE Chantal (directrice)

# La Vie Scolaire



Classe ULIS – BON Florence

## Voyage scolaire 2018 : « les volcans d'Auvergne »



# La Vie Scolaire

Durant l'année scolaire 2017/2018, un beau projet de voyage a vu le jour à l'école Andrée Mérand.

Il concernait 3 classes : GS/CP (*Lydie BOUQUET*), CP/CE1 (*Olivier AKMOUCHE*), CE1/CE2 (*Christophe BERALDIN*) avec 70 élèves au total pour un voyage de 5 jours, basé à Chambon sur Lac dans le Puy de Dôme.

Toute l'année, le Sou des Écoles, les familles, les enseignants et la municipalité se sont mobilisés pour que ce projet puisse voir le jour. De nombreuses actions ont été menées pour aider à financer ce voyage et réduire le reste à charge des familles (le budget global avoisinait les 22 000 euros).

C'est ainsi que la commune a financé la quasi-totalité du transport (4 100 euros).

Grâce à tous ces soutiens, le projet est devenu réalité.

Le lundi 18 juin, les 3 classes, les indispensables parents accompagnateurs et notre dévouée ATSEM, Marie-Pierre Mondet se sont donnés rendez-vous pour le grand départ. Après les derniers bisous d'au revoir, en route pour l'aventure !

C'est ainsi que durant 5 jours, les enfants ont vécu une très belle semaine, riche en découvertes, en émotions et en partage.

Sortir de l'école et quitter le cocon familial pour vivre en collectivité pendant plusieurs jours était une première expérience pour beaucoup d'entre eux.



# La Vie Scolaire

Au programme de ces belles journées ensoleillées :

- Tour du lac de Chambon (*site d'hébergement*).
- Découverte du Lac Pavin.
- Vallée de Chaudefour.
- Puy de Lemptégy (*parc d'attractions*).
- Montée au Puy de Dôme (*train à crémaillère*).
- Visite du village médiéval de Besse.
- Balade à SuperBesse (*station de ski*).



Avec toutes ces découvertes, les p'tits rémiliens sont aujourd'hui tous incollables sur les différents types de volcans !

La beauté des espaces naturels (vues à couper le souffle !), l'intérêt pédagogique et la variété des sites visités, l'ambiance de groupe et la qualité de l'accueil et de l'animation ont rendu ce voyage tout simplement inoubliable !

Merci à tous les acteurs qui ont rendu ce projet possible.

*Les enseignants*

# Civisme et Environnement

## SIRTOMM

### Baisse générale

Baisse régulière des tonnages d'ordures ménagères collectées sur la vallée, stabilité des coûts de traitement par incinération assurée par Savoie Déchets, décroissance du rythme des investissements réalisés sur la dernière décennie, diminution de 3% des coûts de collectes liés à l'implantation de CSE sur la vallée... Voilà pour les faits économiques marquants de l'année 2018 au SIRTOMM.

Pourtant, quelques idées reçues ont la vie dure, notamment au niveau de la taxe relative aux déchets et redevable par les usagers de la vallée. On fait le point ?

**1-** La TEOM est bien loin de se limiter au simple enlèvement des ordures ménagères ! Chaque année, le SIRTOMM fixe le montant de la participation de chaque commune de Maurienne pour assurer le service de collecte, de transport et de traitement de TOUS les déchets sur la vallée. La commune répercute alors la totalité de ce montant, calculé en fonction du volume de déchets collectés, sur ses administrés, sous la forme d'une Taxe annuelle couvrant en réalité l'ensemble des coûts de fonctionnement du SIRTOMM pour assurer l'ensemble de ses fonctions.

**2-** En 10 ans, la participation aux communes fixée par le SIRTOMM a diminué de 350 000 euros. Comment expliquer alors l'augmentation de la TEOM ces dernières années pour certains usagers ? C'est très simple : depuis la modification en 2004 de l'article 107 de la loi des finances, les communes sont dans l'obligation de répercuter l'intégralité de la participation fixée par le SIRTOMM sur leurs administrés. Alors qu'avant 2004, les usagers n'en payaient pas le prix réel : la commune comblant le

manque à gagner par les fonds communs du budget communal. Elles avaient 10 ans pour le faire. Certaines communes ont augmenté progressivement le montant de la TEOM. Mais d'autres ne l'ont appliqué qu'au dernier moment : d'où le constat pour certains d'entre vous de voir leur taxe exploser, alors qu'en même temps, le coût global des déchets diminuait.

**3-** En 10 ans, la participation aux communes est passée de 6,53 à 6,18 millions d'euros. Pourtant, dans le même laps de temps, 13 777 100 euros d'investissements ont été réalisés : 2 000 conteneurs semi-enterrés ont été installés sur la vallée, 4 déchèteries et 2 quais de transfert ont été entièrement rénovés, de nouveaux camions ont été achetés... Cette baisse s'explique surtout par une gestion rigoureuse de la structure du SIRTOMM et des économies générées par l'implantation des CSE, induisant à la fois optimisation des collectes et baisse des coûts de fonctionnement.

#### IDÉE REÇUE N°1

« Lorsque je paie ma taxe d'enlèvement des ordures ménagères, je ne paie QUE leur ramassage. »



#### IDÉE REÇUE N°2

« Les ordures ménagères, ça augmente d'année en année ! »



#### IDÉE REÇUE N°3

« Si la participation demandée aux communes baisse, c'est que le SIRTOMM ne réalise pas beaucoup d'investissements pour améliorer les services aux usagers... »



# Civisme et Environnement

## TRI SÉLECTIF

### VERRE



Uniquement les bouteilles, les pots et les bocaux en verre en ayant pris soin de retirer les couvercles et les bouchons. **Ne pas mettre de vaisselle, porcelaine ou faïence, d'ampoule, de vitre ou miroir, de pot de fleur.**

### EMBALLAGES & PAPIERS



Uniquement des bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, cartons, emballages métalliques et papiers : magazines, journaux, publicités, courriers, lettres, livres, cahiers. **Ne pas mettre de pots de yaourt, petit suisse... ni de film, sac ou boîte en plastique, pas de barquette en polystyrène, pas de carton sali, de papiers gras, de papiers absorbants, ni de mouchoirs sales. Les emballages doivent être vides. Les films plastiques qui entourent les revues doivent être retirés.**

### ORDURES MÉNAGÈRES



Les pots de yaourt en plastique, les pots de crème et de fromage blanc, les pots de glace, les mouchoirs usagés, les sacs plastiques, les barquettes en polystyrène, les barquettes de jambon et de lardons, les couches culottes, la vaisselle, les pots de fleurs... **Les épluchures, les coquilles d'œufs et certains déchets alimentaires peuvent aller nourrir votre compost !**

### BIODÉCHETS



Les fruits et légumes crus ou cuits coupés en morceaux, les épluchures, les restes de repas d'origine végétale (riz, pâtes ...), les coquilles d'œuf, sachets de thé, filtres et marc de café, papiers essuie-tout.

### TEXTILES & CHAUSSURES



Tous types de textiles : tee-shirts, pantalons, vestes, anoraks, chaussettes, linge de maison, rideaux, nappes, peignoirs... **Ne pas mettre de textiles mouillés ou souillés. Les chaussures doivent être attachées par paires (avec un élastique si elle n'ont pas de lacets). Bien fermer le sac avant de le déposer dans le conteneur.**

## Déchetteries pour les Rémiliens

### La Chambre

	<i>La Chambre</i>
<i>Horaires été</i>	Du lundi au jeudi et le samedi : 9h-12h Vendredi : 15h-18h
<i>Horaires hiver</i>	Lundi et mercredi : 9h-12h / 14h-17h Mardi et jeudi : 9h-12h Vendredi : 15h-18h Samedi : 9h-12h et 13h-16h

### Saint Léger

	<i>Saint Léger</i>
<i>Horaires été</i>	Jeudi de 14h à 17h et samedi de 9h à 12h
<i>Horaires hiver</i>	Jeudi de 14h à 17h et samedi de 9h à 12h

# Civisme et Environnement

**NE PAS JETER LINGETTES ET TOUT OBJET SOLIDE DANS LES TOILETTES POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE VOTRE ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES**

**NE CONFONDONS PAS TOILETTES ET POUBELLE !**



**ÇA BOUCHE LES CANALISATIONS – ÇA POLLUE – ÇA CREE DES PANNES à la station d'épuration – C'EST FINANCE PAR VOS IMPÔTS -**

**VEILLEZ A METTRE UNE POUBELLE A PROXIMITE DES WC**

**NE PAS JETER LES GROS MATERIAUX ET ENCOMBRANTS AILLEURS QU'À LA DECHETTERIE ET SURTOUT PAS DANS OU À CÔTÉ DES CONTAINERS D'ORDURES MÉNAGÈRES RAMASSAGE TOUS LES 2 MOIS, voir en Mairie SEULS LES ENCOMBRANTS NON TRANSPORTABLES EN VÉHICULE LÉGER SERONT ENLEVÉS !**

## Conteneurs semi-enterrés (20 points d'implantation)

- |                                |                                       |
|--------------------------------|---------------------------------------|
| - Le Grivolley                 | - Salle Belledonne – Lac Bleu         |
| - Le Pontet                    | - Tennis – Pétanque                   |
| - Les Etalons                  | - Berge Des Perelles                  |
| - La Tiare                     | - Moulin De La Chavanne – Perelles    |
| - Groupe Scolaire              | - Grand-Miceau – Vanoise              |
| - La Combe                     | - Parking Zi Horteur                  |
| - Chef-Lieu/Vachette           | - Vanoise – Lescherette (Pont)        |
| - Cimetière                    | - Vanoise - La Girard                 |
| - La Fresche/La Croix Du Truit | - Moulin De La Chavanne – La Fabrique |
|                                | - Saint Sulpice – Centre Equestre     |

# Civisme et Environnement

## Pour mieux respirer

# NE BRÛLEZ PAS

## vos déchets verts

### LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

**Les déchets organiques** tels que déchets de jardin, déchets de tontes, déchets alimentaires peuvent être compostés et fournir un engrais de bonne qualité.

Les collectivités peuvent proposer des aides à l'achat d'un **composteur** ou mettent des composteurs individuels à disposition.



### LE BROYAGE ET LE PAILLAGE



Cette technique consiste à recouvrir les plantations et le sol de

déchets organiques broyés pour le nourrir et/ou le protéger. Il évite le développement des mauvaises herbes, crée une rétention d'humidité et fertilise le sol. Un broyage préalable est nécessaire pour les végétaux de plus gros diamètre. Les collectivités peuvent proposer des locations de broyeur ou des prestations de broyage à domicile. Des aires de broyage peuvent être aménagées par les collectivités.

### L'APPORT VOLONTAIRE EN DÉCHETTERIE

En déchetterie, les déchets verts seront valorisés :

#### ▲ la valorisation organique :

les déchets verts collectés sont généralement transférés sur des plates-formes de compostage pour valorisation organique.

#### ▲ la valorisation énergétique :

la méthanisation des déchets verts est une solution rentable pour des volumes importants. Elle fournit du biogaz permettant la production de chaleur et/ou d'électricité. Il est également possible d'utiliser les déchets verts comme combustible.



© A. Bouissou (Ferra)



© Atmo Auvergne-Rhône-Alpes



Plus d'infos en Mairie et sur : [www.atmo-auvergnerhonealpes.fr](http://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr)

Directrice de la publication : Françoise Noars

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes (DREAL)

Adaptation pour la DREAL d'après l'infographie de Tino et Citizenpress (juillet 2017) par le service prévention des risques industriels climat air énergie

Réalisation 4<sup>e</sup> trimestre 2017 par la Mission Communication. Imprimé par *Bonn'Impression* (69300) en 500 exemplaires.

69453 Lyon cedex 06 - Tél. : 04 26 28 60 00

# Bien Vivre Ensemble

## Respectons les règles de vie qui permettent de vivre harmonieusement en communauté.

Certaines incivilités nuisent à la qualité de l'espace public :

- Abandon de déchets,
- Graffitis,
- Déjections canines,
- Nuisances sonores,
- Dépôts sauvages,
- Non-respect du stationnement réglementé,
- Dégradation des biens publics...

Si on aime son village,  
on le respecte.

En complément des actions menées par la municipalité, il est du pouvoir de chacun, d'agir au quotidien pour que Saint Etienne de Cuines demeure un village où il fait bon vivre.

### Peut-on être sanctionné pour abandon de déchets dans la rue ?

**Oui, jeter ou abandonner vos déchets dans la rue fait l'objet d'une amende pénale.** Par ailleurs, vous n'avez pas le droit de déposer vos déchets ménagers sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté municipal.

#### Abandon d'ordures :

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une amende forfaitaire de :

- 68 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction le cas échéant),
- 180 € au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

#### À savoir :

Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €, ainsi que la confiscation du véhicule.

#### Non respect des conditions de collecte des déchets :

Si vous ne respectez pas les conditions de la collecte des déchets (jour, horaires, tri), vous risquez une amende forfaitaire de :

- 35 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction le cas échéant),
- 75 € au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 150 €.



### Pour une commune propre, Je ramasse



Des chiens font leurs besoins n'importe où, sur les trottoirs, dans les pelouses... et de plus en plus de plaintes arrivent en mairie.

#### Législation déjections canines

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux, à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).



Mesdames et Messieurs les propriétaires d'animaux, un petit sac plastique dans vos poches ne prend pas beaucoup de place.

# Bien Vivre Ensemble

## Bricolage - Jardinage

L'utilisation d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée.

### Leur utilisation est autorisée\* :

- > du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00,
- > les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00,
- > les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

\* Arrêté préfectoral de la Vienne du 19 juin 2007 (sauf dispositions locales plus restrictives).



Le saviez-vous ?  
Il existe des colliers anti-aboieement



Votre plancher est aussi le plafond du voisin !  
Évitez les chaussures à semelle dure

C'est votre anniversaire... vous déménagez :  
Pensez à prévenir vos voisins



## Un bruit vous gêne ?

### Quelle que soit son origine

#### Voisinage :

- > Jardinage
- > Bricolage
- > Instruments de musique
- > Appareils bruyants
- > Animaux domestiques
- > Comportements bruyants

#### Chantiers de travaux publics ou privés

#### Activités (sauf installations classées)

(une mesure sonométrique est alors nécessaire)<sup>(1)</sup>

- > Commerce
- > Artisanat
- > Agriculture
- > Sport
- > Loisir
- > Lieu musical

(1) Réalisée à la demande du Maire par la DDASS ou le SOHS

Privilégiez dans tous les cas une démarche amiable

Le fauteur de bruit, en cas de sanction, risque une contravention de 3<sup>ème</sup> classe (jusqu'à 450€).

## Le code de la route évolue en faveur des piétons et des cyclistes !

En zone 30, la vitesse est limitée à 30 km/h. Les rues sont aménagées en cohérence avec cette limitation. Elles comportent généralement des trottoirs pour les piétons et une chaussée où cohabitent les autres usagers. Toutes les rues sont en principe à double sens pour les cyclistes.

## Le saviez vous ?

En abaissant la vitesse de 50 à 30 km/h, on diminue de façon considérable le nombre et la gravité des accidents. Les zones 30 rendent ainsi les rues plus sûres pour les enfants, les personnes âgées ou les cyclistes. Le bruit est aussi réduit ce qui améliore le confort de tous, notamment des riverains. La circulation est plus fluide, avec moins d'accélération inutiles. Notre cadre de vie devient plus convivial, plus attractif, ce qui développe la qualité de vie du quartier.

Des rues plus sûres,  
un cadre de vie plus agréable

## Les réflexes à adopter

En zone 30, adaptons nos comportements. Automobilistes, ralentissons, prenons le temps d'observer les abords de la chaussée et arrêtons-nous pour laisser traverser les piétons. Soyons attentifs aux priorité-à-droite, souvent plus fréquentes dans ces secteurs. Cyclistes et piétons, profitons de ces lieux plus sûrs et plus agréables !

© Stéphane Autran



# La Vie Quotidienne

## CCAS

Comme chaque année le CCAS a organisé son traditionnel repas annuel.

Dès le mois de septembre les réunions s'enchaînent pour l'organisation : date, mise à jour des fichiers ayant droit, choix des prestataires, invitations, ...

Tout cela avec un budget inchangé depuis 2015.

Une centaine de convives ont répondu présents au repas du 19 février 2018.

Repas assuré par Thomasson Traiteur et à la musique Natybul.

Nouveauté en 2018, les employés municipaux étaient conviés. Souvent sollicités pendant l'année, ce fut l'occasion de partager ensemble ce moment convivial.

Peu après les colis à domicile et en EHPAD ont été distribués par les membres du CCAS; chacun son secteur et toujours un excellent accueil.



*Prochain repas le samedi 23 février 2019.*

Le CCAS répond également en cours d'année à diverses demandes d'écoute, de soutien ou d'accompagnement.

Il est bien épaulé par la MSAP pour tout ce qui est des formalités administratives.

Membres du CCAS : Mr ROCHETTE (*maire*), Mme Corval (*adjointe en charge du CCAS*), Mme Boronat et Mr Champemont (*adjoints*), Mme PERNET (*conseillère municipale*).

Mmes Fligeat Andrée, Pidoux Angèle, Rochaix Marcelle et Mrs Magnat Jean-Claude, Pesenti François.

# La Vie Quotidienne

## FISCALITÉ

Deux nouveautés importantes viennent enrichir (compliquer ???) le paysage fiscal en 2019 : le Prélèvement à la Source (PAS) et la baisse de la taxe d'habitation sous conditions de revenus :

### ❖ PRÉLÈVEMENT A LA SOURCE (PAS) :

Il s'applique dès le 01/01/2019. Il a pour objectif de supprimer le décalage entre la perception des revenus et le paiement de l'impôt correspondant. En conséquence, il n'y aura pas d'impôt à payer sur les revenus 2018, alors les revenus 2019 feront directement l'objet d'un prélèvement dont le taux figure sur l'avis d'imposition sur le revenu 2017 reçu en octobre 2018. Par contre, le principe de la déclaration annuelle de revenus reste inchangé, permettant ainsi de prendre en compte les éventuelles réductions d'impôts liées aux dons ou à l'emploi d'un salarié à domicile (type CESU). Le contrat de mensualisation sera automatiquement résilié sans démarche particulière et le règlement de votre impôt s'étalera sur douze mois et non sur dix.

Le PAS est reporté au 01/01/2020 pour les revenus des salariés des particuliers employeurs. Si vous êtes employeur, vous n'aurez pas à effectuer ce prélèvement. Les démarches déclaratives restent inchangées. Un service plus simple, assuré par le CESU, sera mis en place pour 2020.



### ❖ TAXE D'HABITATION :

D'abord, elle ne concerne que les résidences principales. La redevance télé est exclue de la réforme. Enfin, les contribuables soumis à l'IFI continuent de payer la taxe d'habitation quel que soit le niveau de leurs revenus.

Pour bénéficier d'un abattement, le Revenu Fiscal de Référence ne doit pas dépasser pour une part, 27 000 €, pour une part et demie, 35 000 €, pour 2 parts, 43 000 € et 6 000 € en plus par demi part supplémentaire. Pour 2018, les contribuables qui ne dépassent pas les plafonds ci-dessus ont dû voir leur taxe d'habitation réduite de 30%, elle le sera de 65% en 2019 pour être complètement supprimée en 2020. Pour les foyers qui dépassent ces plafonds, l'exonération devrait intervenir en 2021. Enfin, les foyers exonérés en 2018 restent exonérés.

Les contribuables mensualisés peuvent éventuellement modifier leurs prélèvements, mais il y a peu d'intérêts à le faire, au moins en 2019 ; d'une part la redevance télé demeure et elle sera à payer en fin d'année, d'autre part le seuil de paiement obligatoire par voie dématérialisée est abaissé à 300 € en 2019.

# La Vie Quotidienne

## MSAP



Une permanence de la Maison de Services Au Public a été mise en place début 2018 au rez-de-chaussée de la mairie. L'objectif est de répondre aux « vides » institutionnels dans les campagnes et les zones de montagne. Il s'agit bien d'un service de proximité au profit du public et non d'un service public. Madame PALLET Joëlle vous reçoit chaque mercredi de 9 H à 12 H. Les Rémiliens peuvent la consulter pour la constitution de dossiers, l'estimation de droits, la récupération d'attestation, le logement, les dossiers de surendettement ou pour toutes démarches administratives. A défaut, ils seront orientés vers les services AD HOC. Pour aider une génération de retraités brouillés avec l'informatique, des cours seront organisés en 2019 pour leur permettre d'accéder aux différents sites de l'administration : impôts, sécurité sociale, CAF, CARSAT... Il s'agit d'éviter que les personnes renoncent à leurs droits. Plus de renseignements au 04 79 56 22 66.

## DECLICC



Association loi 1901, agréée Centre Social CAF et DDCSPP  
98 route de la Combe 73130 St Etienne de Cuines  
Tel : 04.79.56.35.06

*Présidente* : Mme Clément Danielle - *Directrice* : Mme Schneider Sabine

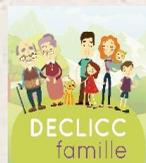
L'association Declicc répond aux attentes de la population dans le domaine éducatif, social loisirs, ... sur le Canton de la 4C, à travers différents secteurs :



**Secteur enfant** : Accueil de loisirs durant les vacances scolaires, les mercredis – le Périscolaire – la restauration scolaire – interventions auprès des écoles, ... - [declicc.enfance-jeunesse@orange.fr](mailto:declicc.enfance-jeunesse@orange.fr)



**Secteur jeunesse** : Centre accueil jeunes durant les vacances scolaires, les mercredis et les samedis – interventions avec le collège, ... - [declicc.enfance-jeunesse@orange.fr](mailto:declicc.enfance-jeunesse@orange.fr)



**Secteur Famille** : Relais assistantes maternelles – Lieux accueil parents/enfants – Sorties familles – Ludothèque – Journées ambassadeurs – Cours de ski avec la Belle Montagne – Famille en Fête, ... - [declicc.famille@orange.fr](mailto:declicc.famille@orange.fr)



**Secteur 16/25 ans** : Accueil et suivi individuel des jeunes dans le cadre social, santé, formation, ... – Running découverte – Ateliers de prévention – Point écoute, ... - [declicc.vie-associative@orange.fr](mailto:declicc.vie-associative@orange.fr)



**Secteur séniors** : Actions diverses sous forme d'ateliers informatiques, sportives, relaxation, tricot, sorties culturelles, cinéma, ateliers de préventions, de santé, ... - [declicc.seniors@orange.fr](mailto:declicc.seniors@orange.fr)



**MSAP** : Maison des services à la population ouvert tous les jours à DECLICC et permanences à St Rémy le mercredi matin de 9h à 12h et à la Chambre le lundi après midi de 14h à 17h. Accueil et aide aux services dématérialisés de l'État - [declicc.msap@orange.fr](mailto:declicc.msap@orange.fr) – 04.79.56.55.66

Contrat territorial jeunesse avec le Département – Contrat enfance jeunesse avec la CAF.  
[declicc.accueil@orange.fr](mailto:declicc.accueil@orange.fr) – [declicc.cantine@orange.fr](mailto:declicc.cantine@orange.fr)

# La Vie Quotidienne

## Je reconnais la maladie et ses symptômes

### • LA MALADIE DE LYME : QU'EST-CE QUE C'EST ?

La maladie de Lyme, ou **Borréliose de Lyme**, est une infection due à une **bactérie (microbe) transportée par une tique**. La tique peut transmettre la bactérie à l'homme au moment d'une piqûre.



La maladie de Lyme n'est pas contagieuse. Elle ne se transmet pas par contact avec un animal porteur de tiques (oiseaux, chiens, chats) ni d'une personne à une autre.

Toutes les tiques ne sont pas infectées par la bactérie responsable de la maladie de Lyme.

### • QUELS SONT LES SIGNES ?

Dans les 3 à 30 jours après la piqûre, la maladie de Lyme peut apparaître d'abord sous la forme d'une **plaque rouge** qui s'étend en cercle (érythème migrant) à partir de la zone de piqûre puis disparaît en quelques semaines à quelques mois.



Si la personne ne reçoit pas de traitement antibiotique, des signes neurologiques (paralysie du visage, atteintes des nerfs et du cerveau) ou des atteintes des articulations (coudes, genoux, etc.) ou plus rarement d'autres organes (cœur, etc.) peuvent apparaître quelques semaines ou quelques mois après la piqûre. Au bout de plusieurs mois ou années, en l'absence de traitement, des atteintes graves des nerfs, des articulations, du cœur et de la peau peuvent s'installer.

## La Maladie de Lyme

### • QUE DOIS-JE FAIRE EN CAS DE PIQÛRE ?

#### COMMENT RETIRER UNE TIQUE ?

- Ne mettre aucun produit sur la tique.
- Ne pas tenter de la retirer avec les ongles.



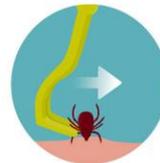
Utiliser **une pince fine** : saisir la tique à la base sans l'écraser et tirer vers le haut sans tourner.

ET



Après avoir enlevé la tique, **désinfecter** la peau avec un antiseptique.

OU



Utiliser **un tire-tique** : saisir fermement la tique à sa base sans l'écraser. Tourner et tirer doucement jusqu'à ce que la tique se décroche.

ET



Après avoir enlevé la tique, **désinfecter** la peau avec un antiseptique.

### Y A-T-IL UN TRAITEMENT APRÈS UNE PIQÛRE DE TIQUE ?

En cas de piqûre, je surveille la zone piquée, et si une plaque rouge et ronde qui s'étend en cercle apparaît dans le mois suivant la piqûre, je dois consulter rapidement un médecin. Un traitement antibiotique pourra alors être prescrit.

## Ce qu'il faut retenir

Les maladies vectorielles sont des maladies infectieuses transmises par des vecteurs. Les moustiques sont les vecteurs les plus connus, mais il en existe d'autres, comme les tiques, les mouches, les puces, etc.

### POUR SE PROTÉGER DE LA MALADIE DE LYME :

- Avant une activité en nature :  
**Je couvre** mes bras et mes jambes avec des vêtements longs.
- Après une activité en nature :  
**J'inspecte** soigneusement mon corps.

- Après avoir été piqué par une tique :

Je surveille la zone piquée pendant un mois. Si une plaque rouge et ronde s'étend en cercle à partir de la zone de piqûre, je dois consulter un médecin rapidement.

**La maladie de Lyme n'est pas contagieuse.**

**En cas de doute,  
parlez-en à votre médecin ou demandez  
conseil à votre pharmacien.**

# La Vie Quotidienne

## Protégez-vous des Moustiques : Chikungunya – Dengue – Zika *Voyagez en adoptant les bons gestes*

Dans certaines régions du monde notamment tropicales - Afrique, Asie, Antilles, Océan Indien, Amérique du Sud, Océan Pacifique, les moustiques peuvent me piquer le jour comme la nuit et me transmettre des maladies comme le CHIKUNGUNYA, la DENGUE ou le ZIKA.



### JE PARS

dans une région où des cas de ces maladies ont été signalés, je me protège des piqûres de moustiques.



1 Je porte **des vêtements couvrants et amples** et je les imprègne d'insecticide pour tissus.



2 J'applique, sur la peau découverte, **des produits anti-moustiques**.



3 Je dors **sous une moustiquaire** imprégnée d'insecticide pour tissus.



4 J'utilise aussi **des insecticides** à l'intérieur (diffuseurs électriques) des habitations et à l'extérieur (serpentins).



5 Je branche **la climatisation** si cela est possible, les moustiques n'aiment pas les endroits frais.

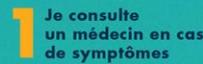
**Pourquoi mettre des produits insecticides sur mes vêtements ou sur les moustiquaires ?**



**Ces produits évitent les piqûres au travers des vêtements.** Une seule imprégnation suffit pour deux mois et persiste après plusieurs lavages. Les produits insecticides courants, à base de perméthrine, sont utilisables chez les femmes enceintes.

### JE REVIENS

d'une région où des cas de ces maladies ont été signalés, je reste attentif.



1 Je consulte **un médecin en cas de symptômes**

En cas de douleurs articulaires, douleurs musculaires, maux de tête, d'éruption cutanée avec ou sans fièvre, conjonctivite, **je consulte un médecin** : j'ai peut-être contracté le chikungunya, la dengue ou le zika.



2 J'évite de me faire piquer par un moustique

Si je suis contaminé, j'évite alors de me faire piquer. **En effet, si un moustique de type Aedes sain me pique, je peux à mon tour l'infecter** et il pourrait contaminer une autre personne de mon entourage en la piquant.



3 Je reste **vigilant**

Le moustique de type Aedes peut transmettre le chikungunya, la dengue ou le zika. **Il est actuellement présent dans plusieurs départements, notamment du sud de la France.**

### SI VOUS ÊTES ENCEINTE



- Envisagez de reporter votre voyage
- Si le report n'est pas possible :
  - × Consultez un médecin avant le départ
  - × Respectez les mesures de protection
  - × Consultez en cas de symptômes
  - × Assurez-vous du bon suivi de votre grossesse

Une transmission du virus ZIKA par voie sexuelle étant possible, il est recommandé d'avoir des rapports sexuels protégés pendant toute la durée de la grossesse. Utilisez des préservatifs.

## À RETENIR

### Des moyens pour se protéger



Vêtements amples et couvrants



Répulsifs anti-moustiques



Moustiquaire



Diffuseurs électriques



Serpentins à l'extérieur



Climatisation

### × AVANT D'ACHETER OU D'UTILISER DES PRODUITS ANTI-MOUSTIQUES ×

Je demande conseil à un pharmacien surtout en ce qui concerne les enfants et les femmes enceintes. Je lis bien la notice avant toute application.

Je demande l'avis du médecin traitant pour l'enfant de moins de 30 mois et en cas d'antécédents de convulsions.

J'évite de les appliquer sur le visage et les mains des jeunes enfants.

### × AVANT DE PARTIR EN VOYAGE ×

Je demande conseil à mon médecin traitant ou dans un centre de vaccination.

### × POUR EN SAVOIR PLUS ×

[www.diplomatie.gouv.fr/fr](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr)  
[www.social-sante.gouv.fr](http://www.social-sante.gouv.fr)

## Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

**Aérez**  
au moins  
10 min.  
par jour



**Faites vérifier et entretenir :**  
chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver



**Utilisez dehors :**  
appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes



**Respectez le mode d'emploi**  
des appareils de chauffage et de cuisson

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse vous rend compte de la fiscalité de l'eau



# SAUVONS L'EAU!

## LA FISCALITÉ SUR L'EAU A PERMIS UNE NETTE AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE NOS RIVIÈRES

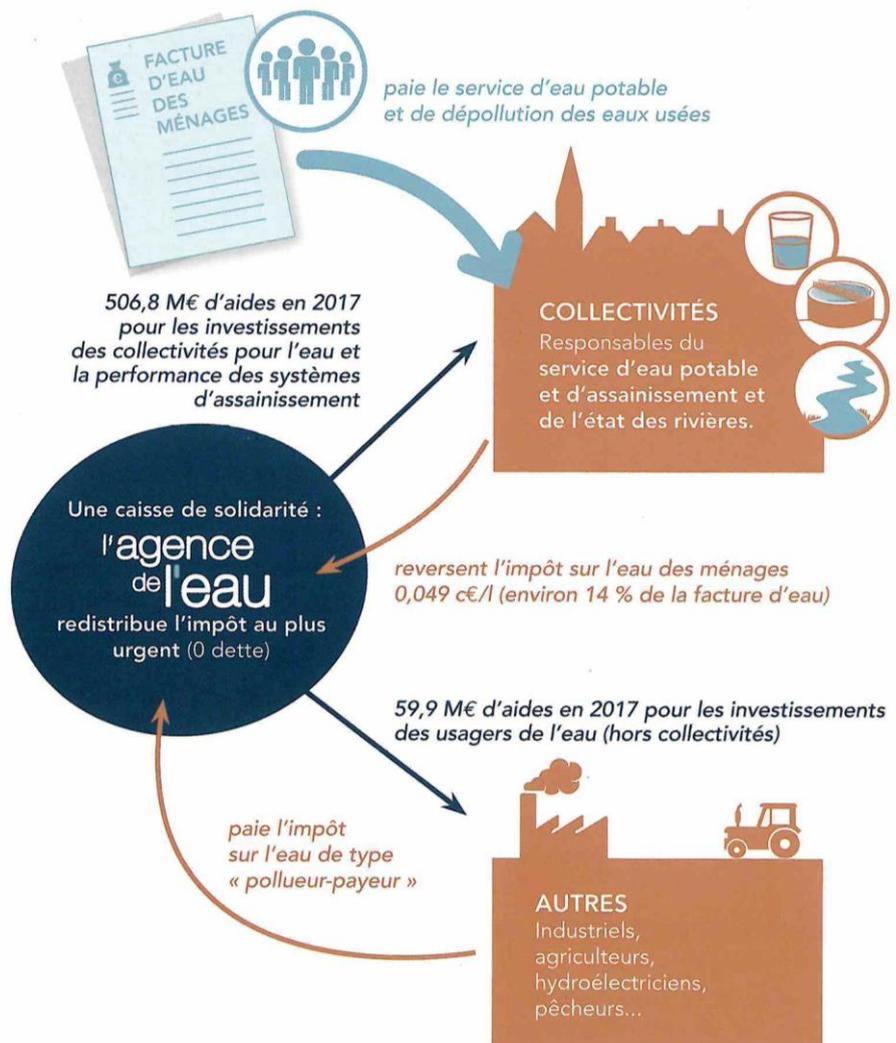
Grâce à cette fiscalité sur l'eau, le parc français des stations d'épuration est désormais globalement performant : la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.

Le **prix moyen de l'eau dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse** est de **3,63 € TTC/m<sup>3</sup>** et de **3,93 € TTC/m<sup>3</sup>** en France\*. Environ **14 %** de la facture d'eau sont constitués de redevances payées à l'agence de l'eau.

**Cet impôt est réinvesti par l'agence** pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières.

**L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse** est un établissement public de l'État sous tutelle du Ministère de la transition écologique et solidaire, consacré à la **protection de l'eau et garant de l'intérêt général**.

\*Source : estimation de l'agence de l'eau à partir des données Sispea 2015.

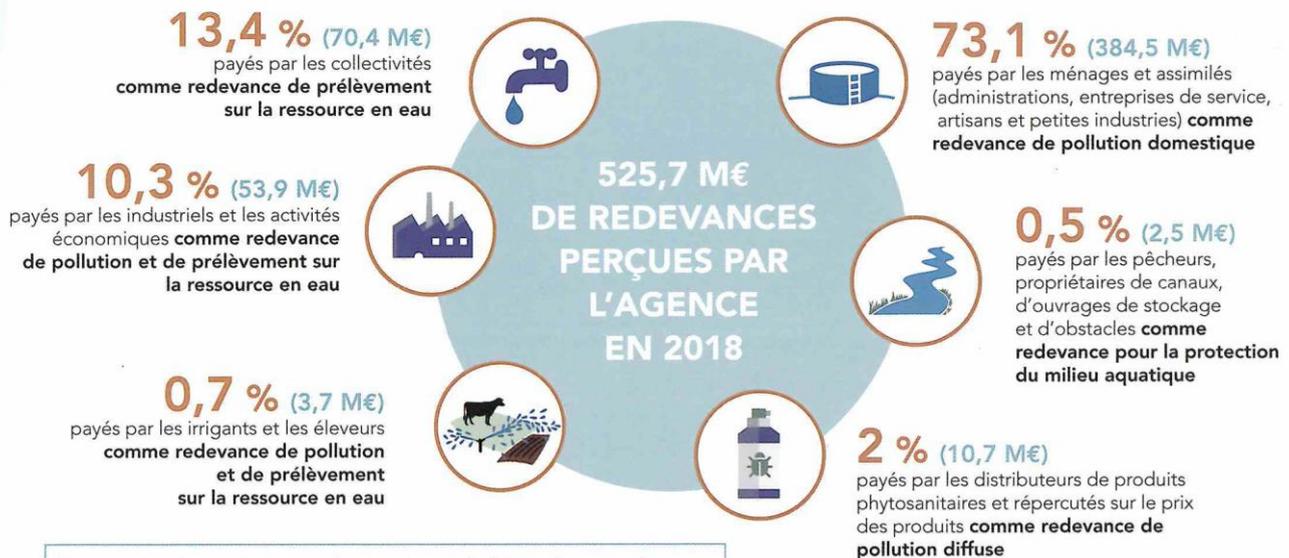


# La Vie Quotidienne

## L'AGENCE DE L'EAU VOUS REND COMPTE DE LA FISCALITÉ DE L'EAU

2018

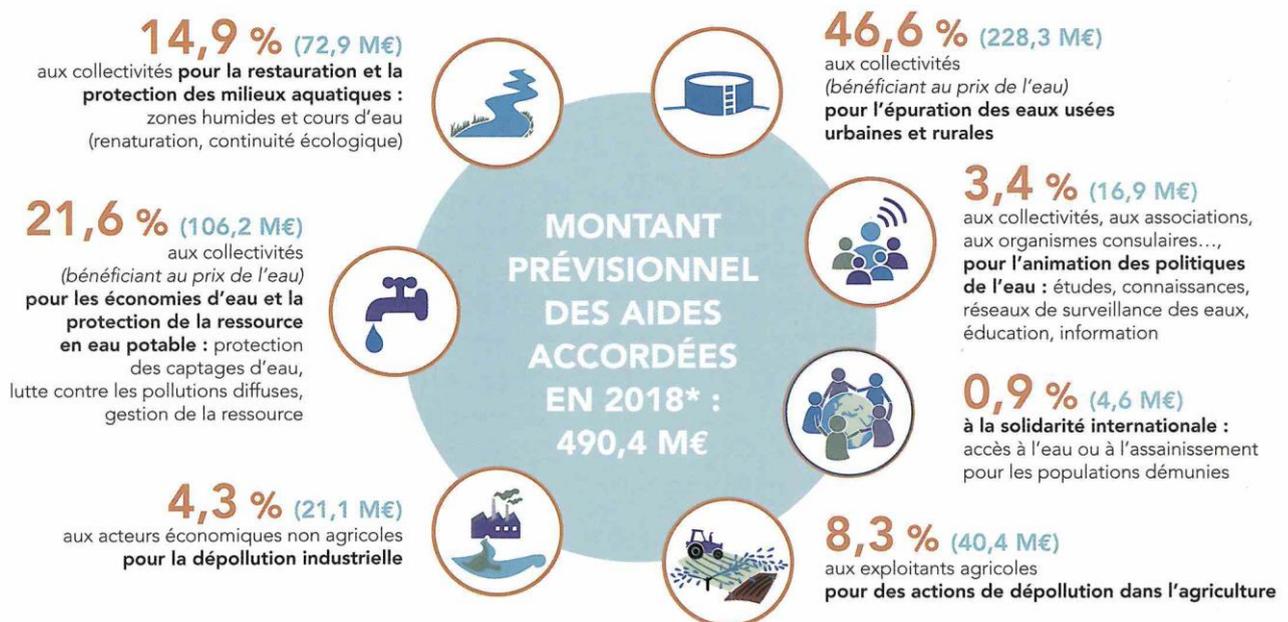
Pour les ménages, les redevances représentent environ 14 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m<sup>3</sup>/an, dépense en moyenne 36 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 4,90 € pour les redevances.



Pour toutes les redevances, les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentés tous les usagers de l'eau, y compris les ménages.

## UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES

Cette redistribution bénéficie pour plus de 80 % aux collectivités. Elle organise une solidarité entre les bassins Rhône-Méditerranée et Corse ainsi qu'entre les communes urbaines et rurales.



Aides aux communes rurales : l'agence de l'eau soutient spécifiquement les actions des communes rurales pour rénover et entretenir leurs infrastructures d'eau et d'assainissement (100 millions €/an).

\*Il ne s'agit pas des aides versées, les opérations subventionnées pouvant s'étaler sur plusieurs années. S'y ajoutent le prélèvement opéré par l'Etat (47 M€) et le financement des opérateurs de la biodiversité : AFB, parcs nationaux et ONCFS (66 M€)

# La Vie Quotidienne

## Quelle Eau Buvez-Vous ?

La D.D.A.S.S. (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) vous informe de la source à la consommation, des contrôles réguliers pour votre santé.

Il n'est plus nécessaire d'aller en mairie lire le panneau concernant la qualité de l'eau de votre ville. Trouvez votre commune et vous aurez le résultat en allant sur le site : <http://www.sante.gouv.fr/eau-potable.html>.

### Quelques gestes simples à appliquer :

- Après quelques jours d'absence, purgez vos conduites avant consommation, en laissant couler l'eau quelques instants avant de la boire.
- Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, ce doit être au froid, pas plus de 48 heures et dans un récipient fermé.
- Réservez les traitements complémentaires, tels les adoucisseurs, au seul réseau d'eau chaude sanitaire. Ils sont sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux des conduites ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré.
- Si votre eau chaude sanitaire est produite par un système individuel, un entretien annuel de ce réseau est conseillé pour limiter la prolifération bactérienne, notamment des Légionelles.



## Bilan Qualité

<p style="text-align: center;"><b>Bactériologie</b></p> <p>Nombre de conformité : 4 sur 4 analyses Limites de qualité : absence de germes/100ml <b>Eau de bonne qualité bactériologique.</b></p>	<p>Origine de l'eau du réseau de La Tour de Saint Rémy appartenant à la Mairie et distribuée sans traitement : - La Lauze</p> <p>L'eau distribuée au cours de l'année 2017 a été de bonne qualité bactériologique; elle est restée conforme aux limites de qualité fixées par la réglementation en vigueur pour les paramètres chimiques recherchés.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Dureté</b></p> <p>Valeurs mesurées : mini. : 7°F – maxi. : 7°F Références de qualité maxi. : aucune <b>Eau douce.</b></p>	
<p style="text-align: center;"><b>Nitrates</b></p> <p>Valeurs mesurées : mini. : 1mg/l – maxi. : 1mg/l Limites de qualité maxi. : 50mg/l <b>Eau contenant peu ou pas de nitrates.</b></p>	
<p style="text-align: center;"><b>Fluor</b></p> <p>Valeurs mesurées : mini. : 0,00mg/l – maxi. : 0,00mg/l Limites de qualité maxi. : 1.5mg/l <b>Eau peu fluorée.</b></p>	
<p style="text-align: center;"><b>Pesticides</b></p> <p>Absence de mesure pour ce paramètre en 2017.</p>	
<p style="text-align: center;"><b>Autres paramètres</b></p> <p><b>Tous les résultats pour les autres paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité.</b></p>	

# La Vie Touristique

## Offices de Tourisme



### **Au Pied des Cols Territoire de La Chambre**

14 communes - 3 stations de sport d'hiver et d'été

Résidences Les Charmettes 73130 La Chambre

Téléphone : 04 79 56 33 58



### **Saint François Longchamp**

Maison du Tourisme

73130 Saint François

Longchamp

Téléphone :

04 79 59 10 56

**Espace Glandon**  
Chef-Lieu 73130 Saint  
Colomban des Villards  
Téléphone :  
04 79 56 24 53



## Locations rémiliennes de meublés touristiques

GUILLERY Michel – 1100 route de la Vanoise – 06 95 38 73 54.

JEANNEAU Jean-Paul – 155 chemin des Moulins – 06 83 14 97 71.

KISIELEWICZ Isabelle – 15A route de Montfrond – 06 79 74 22 21.

FOURNIER Ginette : 04.79.83.13.28 et DEBURCK Joël : 03.20.93.01.28.

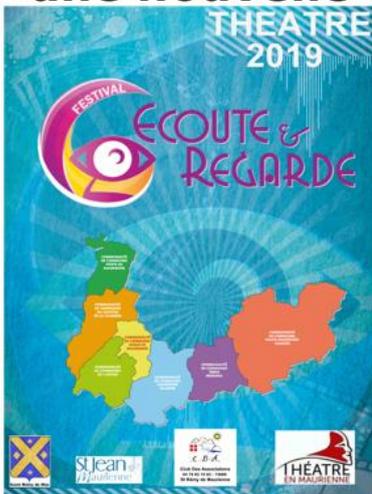
# La Vie Culturelle



Co organisation Le Club des Associations et Théâtre en Maurienne

**Suite a la réussite du festival 2017,  
nous proposons de mai à Septembre  
une nouvelle édition 2019 avec Théâtre en Maurienne**

*Nous allons proposer 10 représentations dans toute la vallée*



#### Porte de Maurienne

Commune de MontGilbert  
Commune de Saint Georges des Hurtières

#### Communauté de Communes 4C

Commune de Montaimont  
Commune de Saint Alban des Villards

#### Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan (3CMA)

Commune de Jarrier  
Commune d'Albiez le jeune

#### Communauté de Communes Maurienne Galibier

Commune de Valloire  
Commune de Beaufort

#### Communauté de Communes Haute-Maurienne Vanoise

Commune de Termignon  
Commune de Bessans

Le Samedi 25 Mai	à MontGilbert La Ferme des Cathelins
Le Samedi 18 Mai	à Jarrier exploitation de Jean-Michel Vallet
Le samedi 15 Juin	à Valloire exploitation la Borgé La Ferme du Pré Clos
Le samedi 22 Juin	à Montaimont exploitation de Raymonde Rey
Le samedi 27 Juillet	à Termignon à l'auberge Bellecombe
Le samedi 26 Juillet	à Saint Alban des Villards
Le samedi 03 Août	à Beaufort à la Ferme du Fardelier
Le samedi 10 Août	à Bessans
Le samedi 21 Septembre	à Albiez
En Septembre	à Saint Georges des Hurtières

## Troupe des Feux Follets

Un peu fous, un peu allumés les acteurs de la troupe des Feux Follets sont juste à point pour jouer une pièce écrite par Laurent Ruquier, « Si c'était à refaire ». Il s'agit d'une comédie hilarante pleine de malentendus. L'action, qui se passe dans une clinique privée, présente à coups de botox et avec une précision chirurgicale le phénomène de société qu'est la chirurgie esthétique.

Après une année d'absence, on retrouvera avec plaisir la troupe des Feux Follets, une bande sympathique de comédiens amateurs qui nous offrent ici une cure de rires rafraichissante.

**THEATRE**  
**DIMANCHE 07 AVRIL**  
**St REMY**  
**Salle Belledonne 15H**  
La troupe les Feux Follets présente:  
**SI C'ETAIT A REFAIRE!....**  
une comédie de Laurent Ruquier

Site Internet [lesfeuxfollets.e-monsite.com](http://lesfeuxfollets.e-monsite.com)  
ou Les Feux Follets La biolle



ne pas jeter sur la voie publique

# Saint Rémy : quelle histoire !!!

## Les Gorges, Les Vollatières et Rocheray

*Raconté par Jean GROS*

### LES GORGES

Situé sur le cône de déjection du torrent de Lescherette, le hameau des Gorges domine le Plan de la Landonnière et sa maison forte, puis en contrebas, les Vollatières.

Le château de la Landonnière dont le premier propriétaire connu fut Aymon de la Chambre (1465) et la chapelle St Claude (consacrée en 1571) relèvent aujourd'hui du domaine privé.

L'accès au hameau des Gorges, s'effectuait par une voie vicinale rectiligne et pentue, qui servait de piste de luge l'hiver au grand dam du garde champêtre : un habitant des lieux. Les premières habitations du hameau portent le doux nom de Bénéfice, siège en 1577 de la maison du recteur (messire Jean FESSINAZ, Prêtre de Beaune).

Une légende courait qu'un tunnel reliait ces maisons au « château ».

Le hameau fut désenclavé au début des années 1960.

La construction de sa route, ne fût pas un long fleuve tranquille, chacun défendant son carré de vigne ou sa parcelle de tabac.

Le Pic de St Rémy dominant ce hameau conservait ces habitations dans l'ombre une bonne partie de l'hiver rendant les voies d'accès souvent impraticables.



Le déneigement s'effectuait au moyen d'une herse en bois tirée par un cheval.

On y pratiquait une polyculture nourricière en y élevant quelques têtes de bétail pour le lait et le fromage.

L'activité artisanale se réduisait à un détaillant de bois de chauffage, un ébéniste et un rétameur.

Si peu de constructions neuves ont vu le jour, les bâtisses se rénovent peu à peu.

C'est un hameau paisible où il fait bon vivre.

N'oublions pas que si les autochtones, n'en faisaient pas une consommation effrénée, la source de la Loze et le réservoir des Gorges alimentent encore aujourd'hui une bonne partie de la commune avec une eau d'excellente qualité.

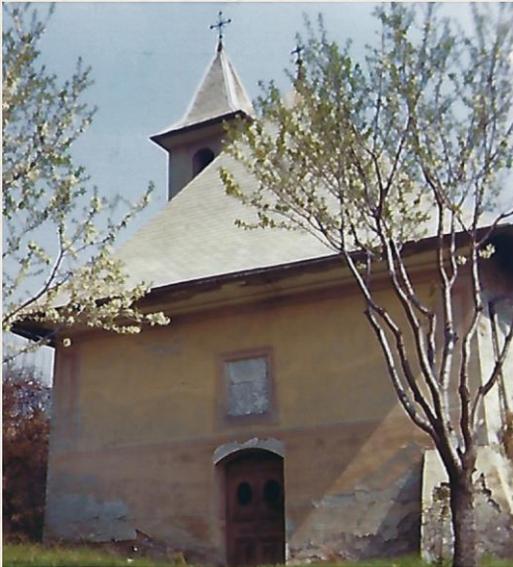
# Saint Rémy : quelle histoire !!!

## LES VOLLATIERES

Arrosé par le ruisseau de la Landonnière, le hameau des Vollatières recelait des terres très fertiles ainsi que des vergers, théâtres de fréquentes « maraudes ».

Précurseurs de la double activité, ses habitants agriculteurs dans l'âme, vivaient également de la prospérité de la « Papeterie de la Tour » hameau voisin.

On y parlait couramment le patois pour écouter le patriarche du lieu évoquer péniblement ses souvenirs de la Grande Guerre; nous faisait admirer au passage son inestimable collection de calendriers.



*Chapelle Saint Claude  
La Landonnière*



*L'École avec Victorine et Louise CARLETTI*

## ROCHERAY - LA LOZE

Bâti sous un éperon rocheux, sur la route du Replat, ce hameau composé de deux maisons et leurs dépendances a abrité successivement les familles Milleret, Favre, Mellan (venu des Hurtières) et fut habité jusqu'en 1977.

Avant la création de la route, deux sentiers désenclavaient le village : le premier descendait au Pont de la Chavanne puis aux Gorges, l'autre menait au hameau de la Tour.

On puisait l'eau potable dans un petit ruisseau près des maisons : source qui fût tarie par les travaux de percement du tunnel hydraulique Arc/Isère mais réalimentée plus tard par le réservoir de la Loze.

Femmes et hommes travaillaient dans les usines rémiliennes et cultivaient le maïs, les pommes de terre et même la vigne.

Les feuillus ont désormais colonisé les anciennes cultures mais les bâtisses ont fait peau neuve et constituent une halte de fraîcheur sur la route du Replat.

En rive gauche du torrent de Lescherettes on peut encore distinguer les ruines du hameau de la Loze (près de la source éponyme), habité jusqu'au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle.

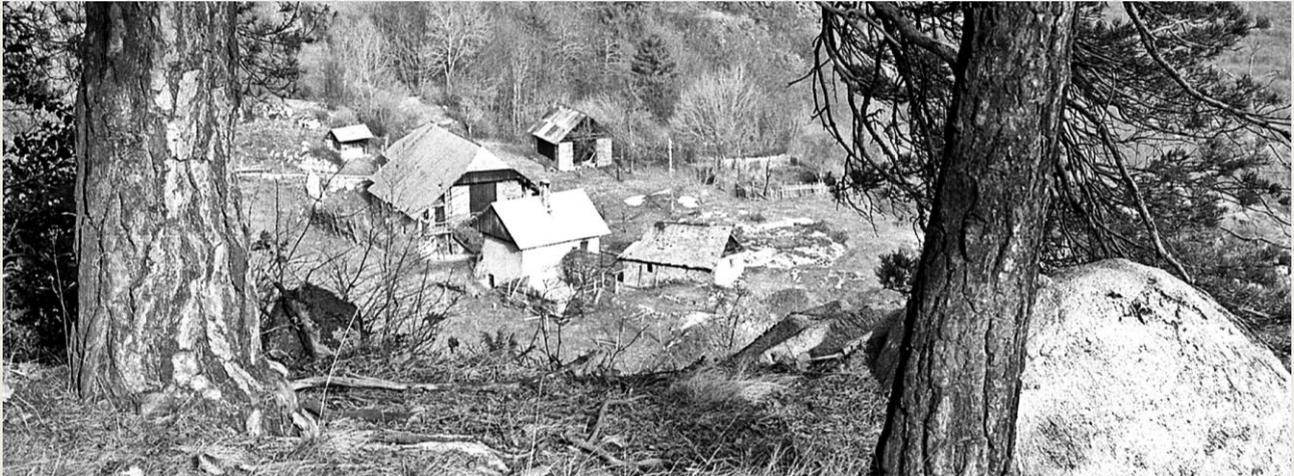
L'occupation humaine des lieux remonte au moins au 17<sup>ème</sup> siècle (attestée par la découverte d'une monnaie du duché de Savoie).

# Saint Rémy : quelle histoire !!!

## ROCHERAY - LES CUBIERES

Situé entre la Girard et St Sulpice, le hameau composé d'une seule maison occupait une cuvette (d'où le nom), voire un replat surplombant la RD74 et les plaines du « Canada ».

Le hameau était partie intégrante de la paroisse de St Sulpice et le premier occupant fut un dénommé Saunier, arrivant du Dauphiné en 1756.



Bien plus tard, une famille d'immigrants transalpins, venant de St Etienne de Cuines , les Carletti ont acheté la ferme en 1920 et l'on fait prospérer. C'est à cette époque qu'ils ont obtenu la nationalité française. Sept enfants y virent le jour : Thérèse, Annette, Dominique, Louise, Victorine, Louise et Ernest qui se rendaient quotidiennement au travail ou à l'école par le sentier dont on distingue encore l'amorce à la sortie de la Girard.

En 1980, Paul Métral originaire de St Rémy rachetait l'ensemble des propriétés.

Pour les besoins en matériaux nobles lors de la construction de l'autoroute de Maurienne, le site se transforma en carrière, bouleversant définitivement le paysage.

### Bibliographie :

- Dictionnaire étymologique des noms de lieu : A. GROS - Ed Imprimeries Réunies.
- Village aux milles sources : J. ROCHETTE. et R. BLANC.
- 1000 ans d'histoire de la Savoie : N. BOISSONNET et J. GROS - Ed Cléopas.

« L'historique » des hameaux de St Rémy est fini, nous tenions à remercier toutes les personnes ayant contribué à son « récit » et notamment Henri DIDELLE.

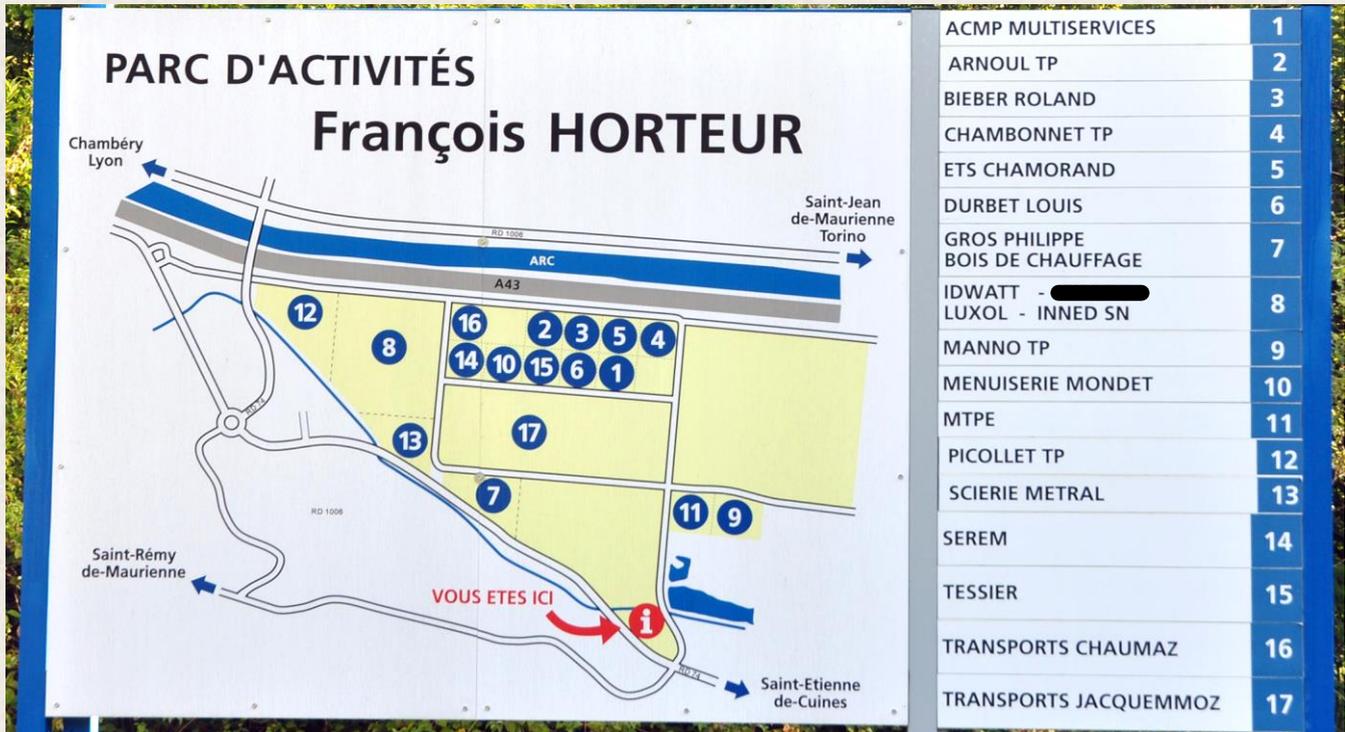


L'eau de St Rémy a servi  
à fabriquer de  
l'excellente LIMONADE...  
le saviez-vous ?

Merci à Hélène et  
Marie-Hélène  
Jacquemmoz pour ce  
joli souvenir.



# La Vie Économique



## Commerces de proximité

VIVAL : Épicerie : 04.79.83.15.09.

BOULANGERIE : 04.79.83.18.47.

NUANCE : Coiffure : 04.79.83.01.26.

AGUILERA Ghislaine : Tabac-Presses-Souvenirs-FDJ : 04.79.83.18.70.



## Nouvelle entreprise

ZENY'TUD : Institut de beauté – Rue du Verney : 06.48.04.87.21.

*Afin de recenser les nouvelles activités professionnelles, faites-vous connaître en Mairie et vous apparaîtrez lors de la prochaine édition.*

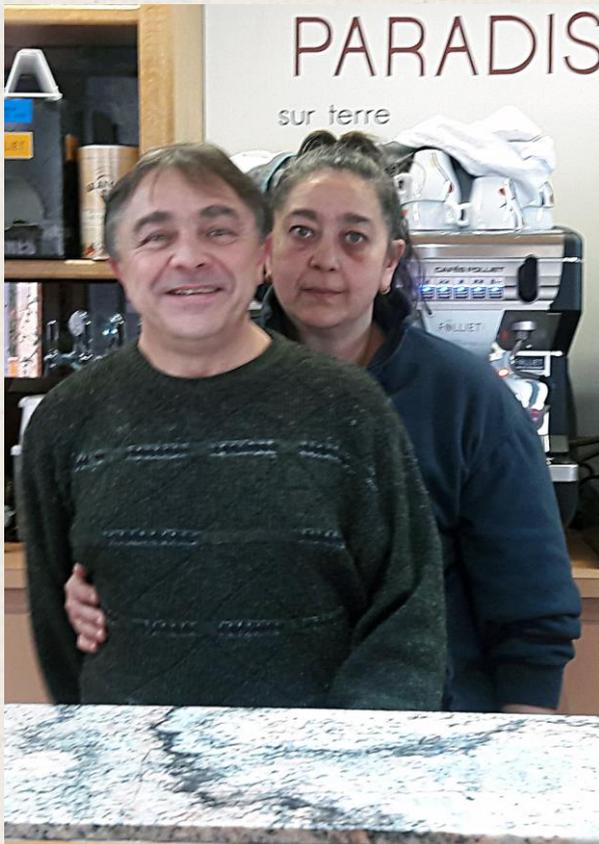
# La Vie Économique

## Camping Les Lacs de Maurienne



Ouvert toute l'année sur demande. Emplacements d'avril à octobre : 06.76.29.19.39.

## Auberge du Pont



En reprenant l'Auberge du Pont, après une gestion mouvementée des anciens exploitants, Lumi a redonné de la fraîcheur et de la noblesse à cet établissement autrefois exploité par Gaby Orset. Arrivée en mai 2018, avec son compagnon Alain, elle a d'abord commencé à restaurer la cuisine et la salle avant de restaurer les clients. Une grande terrasse en bois a également été aménagée pouvant contenir une trentaine de clients supplémentaires. Munie de solides compétences culinaires et aussi de gestion, Lumi a atteint son régime de croisière dès le mois de juin, accueillant une clientèle très diversifiée dans laquelle on retrouve des Rémilliens, des entreprises, des associations, voire même des élus. Et à ce jour, il ne semble pas y avoir eu de réclamations. Et pour cause, Lumi fait son marché chaque jour et tous les plats sont préparés avec des produits frais, rien ne traîne dans le réfrigérateur. Sa carte est renouvelée chaque trimestre, et chaque plat porte sa signature. Ce qui lui a permis de fidéliser quelques gourmets. Son aumônière est pleine de surprise tandis qu'une reblochonnade témoigne de sa culture gastronomique savoyarde. Réservation au 04.79.64.34.05.

Lumi et Alain vous accueillent :

- o Mardi et mercredi : de 08 H à 14 H 30.
- o Jeudi, vendredi et samedi : de 08 H à 22 H 30.
- o Ouvert le dimanche midi.
- o Fermé le lundi.

# La Vie Communale

## Plan Local d'Urbanisme (PLU)

- ❑ L'arrêt et le vote du PLU par le CONSEIL MUNICIPAL a eu lieu en janvier 2019.
- ❑ Les services de l'Etat auront 3 mois pour émettre un avis après le vote du PLU.
- ❑ L'Enquête publique se déroulera en avril durant 1 mois en mairie. Les observations seront recueillies par le Commissaire Enquêteur.
- ❑ Le Commissaire Enquêteur remettra son rapport 1 mois après la fin de l'enquête publique.
- ❑ Des modifications éventuelles seront apportées et le CONSEIL MUNICIPAL prendra une délibération pour approuver le PLU.
- ❑ Le PLU sera exécutoire un mois après la publication et la transmission au Préfet de la délibération d'approbation.

Différents secteurs sont à l'étude :

- Les Étalons
- Le Chef-Lieu
- Le Camping
- Les Perelles
- Les Gorges
- La zone industrielle François Horteur



# La Vie Communale

## Maison d'Assistante Maternelle



*Les Petites Marionnettes*



Notre Maison d'Assistants Maternelles a ouvert ses portes il y a maintenant quatre ans. Nous accueillons vos enfants à partir de 3 mois jusqu'à leur entrée à l'école. Ce mode de garde est à mi-chemin entre une assistante maternelle à domicile et une halte-garderie. En effet, nous vous proposons un accueil individualisé au sein d'une petite collectivité. Nous avons une approche pédagogique bienveillante basée sur le développement de l'autonomie et le respect du rythme de chacun. Dès que le temps nous le permet, nous profitons de notre jardin ou nous organisons des petites sorties. Cette année, Aurélie a rejoint notre équipe, elle partage nos principes et nos méthodes de travail tout en nous apportant de nouvelles idées. Nounou Lili a très vite été adoptée par les enfants déjà présent. Dorénavant, notre capacité d'accueil est de 12 enfants. Nous disposons d'une place à partir de mars et de deux places à compter de septembre 2019.

*Caroline : 06.40.82.17.71 - Sophie : 06.24.18.72.97 - Aurélie : 06.21.96.20.91*

## Micro-Crèche – À Petits Pas



La micro-crèche « À Petits Pas », créée il y a quelques années au centre du village pour répondre à un besoin important de garde qui ne pouvait être assuré par la halte-garderie de St Etienne de Cuines, est gérée par la Communauté de Communes du Canton de La Chambre. L'établissement peut accueillir jusqu'à 10 enfants en accueil régulier ou occasionnel de 3 mois à 5 ans. Il est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

## Assistants maternelles agréées

BERLEMONT Nathalie	110 impasse du Verney	06.67.67.01.27
CAILLIE SON Fabienne	650 rue du Lac Bleu	06.58.20.87.20
FAURE Aurélie	40 impasse de la Rapine	04.79.59.09.04 – 06.75.94.88.01
TRACANELLI Anita	1355 route de La Lauzière	04.79.83.13.97

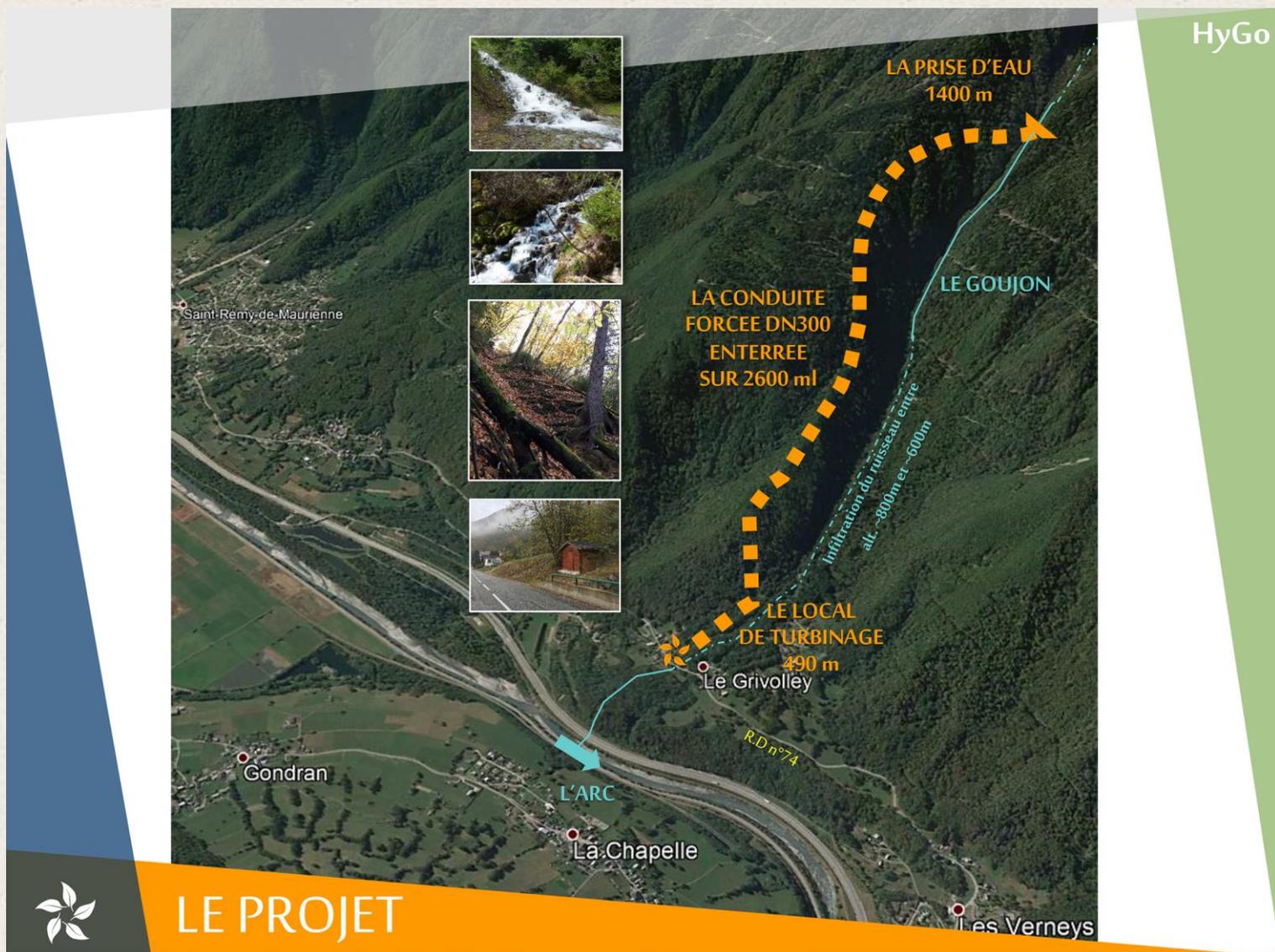
# Les Travaux

- ❖ Finition parking groupe scolaire : enrobé et bordures.
- ❖ Remise à niveau chambre de vannes face salle RENCONTRE.
- ❖ Installation d'une station de relevage desservant 4 parcelles au Vernet du pont.
- ❖ Rénovation de la route de BIOMONT suite aux éboulements dûs aux grosses pluies du printemps.
- ❖ Réfection de l'ancienne piste de la Lescherette et de celle de Pré Rémy par les Services Techniques.
- ❖ Réfection route du Replat suite éboulements du printemps.
- ❖ Travaux pris en charge par les propriétaires du camping :
  - Aménagement de l'éclairage du jet d'eau.
  - Installation de jeux pour les enfants.
- ❖ Suite aux inondations début 2018 :
  - Curage ruisseau de la Gorge et renforcement d'une portion de berge.
  - Intervention au ruisseau de la Landonnière.
- ❖ Aménagement du centre bourg : création de trottoirs et mise en place de bordures pour ralentir la vitesse, sécuriser les voies et aussi récupérer les eaux de surface.
- ❖ Réhabilitation de l'ancien cimetière.
- ❖ Installation de la fibre optique :
  - Zone industrielle : bâtiment SOREA – JACQUEMOZ.
  - Centre-bourg : mairie – agence postale.
- ❖ RESEAUX : réfection de la desserte des Vollatières en eau potable et création d'un réseau d'égouts pour les maisons du secteur.



# Et toujours...des Projets

- ❖ Travaux préparatoires par la société HYGO, lauréate pour aménager et exploiter la future centrale hydroélectrique du Goujon.



- ❖ Suite du projet d'installation d'une centrale hydroélectrique sur Lescherette 2.
- ❖ Création d'une chicane de ralentissement au Grivolley.
- ❖ Poursuite du changement des lampes.
- ❖ Poursuite des travaux d'installation de la fibre sur la zone industrielle.
- ❖ Finition Centre-bourg : enrobés.
- ❖ Réexamen du projet « accessibilité – mise aux normes » de la Mairie.
- ❖ Aménagement du jardin du souvenir au cimetière.

# Mon Métier : Ma Passion

## Alexandre GROS



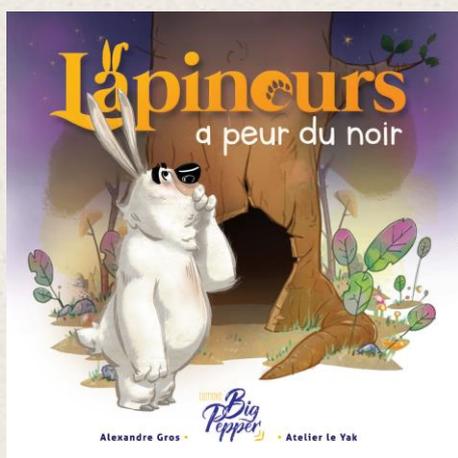
Après avoir travaillé une dizaine d'années dans les métiers de la communication et du développement touristique en Maurienne, je décide, début 2017, de créer mon entreprise de communication à Saint Rémy de Maurienne sous le nom commercial de « AL Savoie » (*création de logos, sites internet, brochures, flyers, etc.*).

C'est avec un objectif bien précis que je lance les éditions « Big Pepper » en 2018. Créatif et entrepreneur dans l'âme, j'ai élargi les compétences de mon entreprise pour la constituer en maison d'édition avec la marque « Big Pepper » dans le but de publier mon premier livre. C'est chose faite puisque mon premier album jeunesse "Lapinours a peur du noir" est paru au mois de septembre 2018 à la suite d'une opération de prévente qui a rassemblé plus de 200 contributeurs (*particuliers et entreprises*).

Ce livre destiné aux enfants de 3 à 8 ans et illustré par l'atelier Le Yak, plonge les enfants et leur famille au cœur d'une forêt unique et pleine de surprises. Elle les emmène à la rencontre de personnages attachants pour les aider à appréhender et à dédramatiser la peur du noir.

En l'espace de 3 mois, 500 exemplaires ont déjà été vendus et pas moins d'une quinzaine de médias locaux et nationaux ont publié des articles et reportages sur Lapinours et les éditions Big Pepper.

Une vente du livre a aussi été organisée en décembre 2018 avec le Sou des Écoles de Saint Rémy au profit des sorties scolaires.



Par ailleurs, pour le printemps 2019, nous publierons via les éditions Big Pepper une bande dessinée intitulée « En petite robe jaune », écrite par mon épouse Emmanuelle Lepoivre et illustrée par Fanny Vella.

N'hésitez pas à suivre nos aventures sur la page Facebook des Éditions Big Pepper ou sur notre site internet [www.big-pepper.com](http://www.big-pepper.com).

*Cette page est réservée aux passionnés, si votre métier est votre passion, écrivez-nous et votre article sera publié lors de prochaines éditions.*

# ENFANTS DU PAYS

## Naissance sur la commune du 26/09/18

*Caroline PESENTI et sa fille Avril*

Le jour où j'ai appris que j'allais (encore) donner la vie, dès ce petit matin d'hiver, j'ai su que tout serait différent. Ce jour-là, comme toutes les femmes, je me suis projetée neuf mois plus tard mais j'étais bien loin de m'imaginer comment tout se passerait réellement.

Un troisième bébé, personne n'avait connaissance de notre projet, ça allait être une sacrée surprise.

Au fil des mois, on partageait notre petit bonheur. Entre deux « c'était voulu ? », comme si c'était inconscient d'avoir un autre enfant aujourd'hui, on réfléchissait à ce qui serait le mieux pour « elle ».

L'idée d'accoucher à la maison est venue progressivement, il fallait qu'on soit sûr de nous. J'ai beaucoup lu, étudié tous les scénarios et imaginé toutes les situations possibles. Tous mes examens étaient bons, j'avais le feu vert du corps médical.

J'ai rencontré Ella, une jeune et douce sage-femme qui allait nous accompagner le grand jour.

On a commencé à en parler à notre entourage proche, certains nous ont pris pour des fous, d'autres des inconscients, certains étaient inquiets et quelques-uns nous ont encouragés. Peu importe leurs avis, notre choix était fait, bébé verrait le jour dans notre maison.

Les paris allaient bon train sur le moment et le temps qu'elle mettrait à arriver. Une chose est sûre, on y arrivera.



Elle devait naître dans presque trois semaines, on avait encore le temps mais on était prêt, on avait même récupéré la piscine et l'oxygène (il fallait bien penser à tout).

Et finalement, un beau matin, j'ai compris qu'elle avait décidé d'arriver plus tôt que prévu... La journée est passée, calmement, trop calmement, ça sera pour cette nuit.

Le soir, une fois les enfants couchés, on a appelé Ella, elle est arrivée accompagnée de Marion, sage-femme également.

Depuis le début, je savais que je n'aurai pas d'aide, je devrai y arriver seule, soutenue par mon homme mais seule. Je gérai plutôt bien les contractions, « Chi va piano, va sano ». On y arrivera.

Et de nombreuses heures plus tard, au petit matin, dans la piscine, notre petit poisson Avril a poussé son premier cri. Sa sœur et son frère nous ont rejoints sans plus attendre. Ils étaient tous attendris devant ce petit être qui venait de voir le jour.

Nous voilà tous réunis dans notre salon pour profiter de notre nouvelle vie à cinq.

La nature est si bien faite, nous sommes conçues pour donner la vie. Si aucune complication ne se profile pendant la grossesse, il faut apprendre à se faire confiance. J'avais confiance en moi, confiance en mon homme et confiance en notre bébé. On y est arrivé. Merci la vie.

# ENFANTS DU PAYS

Fanny GODET a été la première vedette de cette rubrique « ENFANTS DU PAYS ». Mais SAINT REMY est riche d'une jeunesse ambitieuse et audacieuse. Les codes ne sont peut-être plus les mêmes que ceux que nous avons connus, mais on retrouve toujours les mêmes valeurs de générosité, de partage, d'empathie et de respect. Et ceux qui émergent sont les passeurs de ces valeurs et font la fierté de leurs parents. En voici quelques exemples, - à suivre -, qui montrent que le travail et l'effort ne sont pas encore en voie de disparition.



Pour certains de ses professeurs, il n'y avait rien à dire sur elle !

En fait, rien ne prédisposait **Laurie Mollaret** à devenir professeur d'anglais. Certes, elle aimait cette langue, mais réservée, presque timide, elle se voyait mal enseigner devant un public de jeunes. Pourtant, c'est devenu sa vocation.

Tout a commencé par une enfance paisible. Choyée par ses parents, Laurie était une petite fille bien sage et tellement discrète qu'on l'oubliait dans le car de l'école. Après les classes primaires à Saint Rémy, elle traverse presque incognito le collège de Saint Etienne de Cuines tout en se réservant chaque année les premières places. C'est au lycée Paul Héroult qu'elle choisit définitivement la filière anglaise, sur les conseils de son professeur de math. La licence obtenue à Chambéry, elle fera sa première année de maîtrise au Pays de Galles dans le cadre ERASMUS. Juste après sa réussite au CAPES à Lille en 2008, elle aura sa première affectation comme stagiaire enseignante dans un petit village des Vosges, au lycée professionnel de Saint-Dié, bouclant ainsi son cursus scolaire sans avoir perdu une année, pour la plus grande fierté de ses parents.

Seule, dans un petit appartement, le séjour vosgien fut long et triste, quoique très intéressant sur le plan professionnel. Enseigner une langue à des lycéens, leur faire entrevoir une autre culture constitue un exercice valorisant. Heureusement, pour sa seconde mutation, elle vient enseigner dans le « 9.3 », département sensible aux yeux de ses parents. Pantin, Noisy le Sec et Le Blanc-Mesnil ont cependant été des lieux de travail agréables, proches des divertissements parisiens.

En 2015, elle revient en Savoie, effectue des déplacements entre Chambéry et Bourg-Saint-Maurice, et se fixe définitivement en Maurienne en 2017. C'est le retour aux sources puisqu'elle retrouve sa classe au lycée Paul Héroult, mais cette fois devant les élèves. Et si elle pouvait en amener quelques-uns sur la voie de l'enseignement, elle serait la plus heureuse des profs !

Travailleuse, Organisée et méthodique, **Rose-Marie DOMECK** sait ce qu'elle veut. Et très tôt, grâce à la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles primaires par Marie-France et Hélène, elle possédait dès son entrée au collège les bases nécessaires pour aborder des études sérieuses et trouver sa voie. D'ailleurs avec l'autorisation de maman, elle part très tôt en Allemagne pour un stage de perfectionnement de six mois tout en préparant un baccalauréat scientifique option « Science de l'ingénieur » débouchant sur un large panel de carrières. Et les diplômes s'ajoutent aux diplômes : DUT commercialisation, licence économie et gestion, Bachelor of Art, Bachelor of Science.

Après la théorie, la pratique. Plusieurs stages vont jalonner son parcours. Notamment, l'entreprise Tessier de Saint Rémy, spécialisée dans la fabrication de sièges de ski pour handicapés, lui permettra de faire de la prospection commerciale en Allemagne et d'approfondir ses connaissances dans le domaine du marketing. Puis elle affinera ses techniques de communications au sein du grand Filon de Saint Georges d'Hurtières en mettant en place un plan de communication dans la vallée au profit des écoles et des centres aérés. Enfin la dernière étape sera déterminante pour elle. Une expérience de six mois dans un cabinet de recrutement à Grenoble en 2014 concrétisera son choix définitif car ces fonctions englobaient tout ce que lui avait apporté l'école dans le domaine de la connaissance humaine. Après quelques galops d'essai (Pôle emploi, ADECCO à Moutiers, Bouygues), elle rejoint le service des Relations Humaines sur le Lyon-Turin Ferroviaire pour le chantier SMP 4 (Réalisation des ouvrages de reconnaissance de Saint-Martin-La-Porte).

Rose-Marie est bien consciente des difficultés à venir. Les Ressources Humaines tiennent une place importante dans l'entreprise et ce type de poste exige de larges épaules. L'emploi du temps est très chargé, les compétences à avoir sont nombreuses et touchent tous les domaines. Mais elle sait aussi que tout ce qui touche l'humain est passionnant et stratégique.

# ENFANTS DU PAYS



Le Capitaine **Olivier MAGNAT** a déjà accompli une bonne partie de sa carrière. Mais pour lui, le chemin a été long et sa réussite, il se la doit à lui seul grâce à son travail et à sa persévérance.

Il devance l'appel en 1995, pour voir. Il s'engage à l'issue de son temps comme militaire du rang au 7ème BCA de Bourg Saint Maurice. Il perpétue ainsi une tradition familiale puisque ses ancêtres, grand-père et arrière-grand-père, et plus près de lui sa sœur, l'ont précédé dans cette voie. Remarqué pour ses qualités de montagnard, il est déjà chef de cordée et a reçu la médaille d'éclaireur. Il parachève sa formation et est nommé sergent. Par goût, il demande régulièrement de servir à l'étranger, mais il devra attendre l'an 2000 pour partir en Yougoslavie et enchaîner les campagnes : Kosovo, Côte d'Ivoire où il passera Noël et jour de l'an, Mayotte, Tchad, Nouvelle Calédonie. Puis la carrière s'accélère, il devient sergent instructeur en 2008 et décide de préparer le concours pour être Officier d'Active des Ecoles d'Arme. Reçu, il intègre alors l'Ecole d'Infanterie d'Annecy, en sort en qualité de sous-lieutenant, adjoint au commandant de compagnie. Puis il accède au grade de capitaine en 2016.

C'est la consécration en 2018 lorsqu'il rejoint le CFIM d'Angoulême – Centre de Formation Initiale des Militaires du rang – pour former les engagés volontaires initiaux. Son enseignement touche environ 900 jeunes par an et concerne tous les domaines de l'armée : entraînement sportif intense, armement, topographie, transmission, exercices de combat, cours NBC, etc. Au bout de 12 semaines, les jeunes rejoignent leur régiment pour y recevoir une formation spécialisée. Et le cycle recommence pour Olivier. Il sait qu'un jour il sera commandant de compagnie. Mais son objectif est ailleurs. Sa plus belle récompense, c'est que ces jeunes, qui ont parcouru les Brandes de Soyaux de long en large, quittent Angoulême en étant fiers d'être soldats.

A l'inverse, la carrière de **Christophe SASSO** vient juste de démarrer, sur les chapeaux de roues. On peut même dire qu'il a brûlé les étapes.

Comme tous les enfants, il a connu les bancs de l'école. Marie-France Rancurel, la directrice, lui a donné le goût du travail bien fait, lui a appris l'exigence. En lui faisant faire du théâtre, elle lui a permis de stimuler et de modeler sa mémoire. Si bien que les études furent pour lui de simples formalités. Collège, lycée, BTS de gestion financière à Annecy. Puis à Grenoble, en deux ans, il passe le MASTER de stratégie financière des entreprises. Dès lors, de nombreuses possibilités s'offrent à lui. Pourtant, c'est à ce moment qu'il choisit l'armée. Lui aussi a des antécédents familiaux. Son beau-frère, ZAT Claude, est commandant dans l'armée de l'air. Il a dans sa tête un certain respect de la nation. Il a dans sa tête le souvenir d'un grand-père, Jean-Marie, qui était porte-drapeaux. Enfin, pour lui, l'uniforme est d'emblée le signe extérieur du don de sa personne au profit des autres, au profit de la nation.

Le 7 octobre 2018, plein d'audace et d'envie, il entre à l'école de Saint Cyr. En fait, il est le plus jeune des élèves officiers. Le 7 décembre 2018, c'est le baptême de la promotion 2018/2019 de l'ESM 4, Général CASSO, la présence des familles et des parrains à cette cérémonie soulignait le sens et la portée de l'engagement des jeunes officiers. Le 25 janvier 2019, Christophe recevait ses galons d'officier et était, avec ses camarades, présenté au drapeau.

Dès lors, c'est la voie royale. Dans sa première affectation, Christophe aura, outre ses activités militaires classiques, la charge de la stratégie financière de son régiment et des opérations extérieures. Il devra gérer, prévoir et déterminer les besoins des unités en place. Avec un haut degré d'exigence, il devra répondre aux attentes des autorités. Et qui sait, l'école de guerre, le corps du contrôle général des armées seront peut-être sur son chemin. Désormais, il est au service de la France.



# L'État Civil

## Naissances



BARENTIN Lola  
BILLERAIT Manon  
ETIENNE Ayden  
LEGRAND PESENTI Avril  
MÉTRAL Joey  
QUERRY MARTIN Tess  
VIGATO MARTINET Tess  
VIVIER-REYNAUD Thylia

## Mariages



CARENINI Jérôme & BÉCU Aurélie  
DUMAX-VORZET Kevin & GORING Jennifer  
MAHIEUX Éric & PECQUEUR Régine  
PIERRELÉE Yohann & GOUIN Nelly  
POLLET Patrice & LYONNET CULINAS DU MOUTIER Marie-Aude



## Décès



ALEX Giselle *veuve SAUNIER*  
ANGLADE Christine *épouse GAGNEUR-MOUROT*  
BUFFARD Pascal  
FALCHERO Domenica *veuve CLAPPIER*  
FLIGEAT Jacques  
KUBLER Bernard  
LEULLIER Nadia *divorcée TERNOY*  
MICHELLAND Angèle *veuve MONDET*  
PATUREL Arlette *veuve GODET*  
PAPOZ Marthe *veuve CROCE*  
PEILLEX Roger  
PESENTI Noël  
PESENTI Paola *veuve PESENTI*  
PESENTI Pauline *veuve PESENTI*  
PROVINS Marie  
ROCHETTE André

# À Votre Service

Services Municipaux	Renseignements
Mairie secrétariat	<p>▲ Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h            ▲ Mardi et jeudi de 9h à 12h ▲ Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30            ☎ : 04 79 83 13 70 - ✉ : stremairie@wanadoo.fr</p>
Agence Postale Communale	<p>▲ Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30            ▲ Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30 ▲ Samedi de 9h à 11h30            Départ du courrier : du lundi au vendredi à 14h30            ☎ : 04 79 83 15 63 - Réservation des salles communales</p>
Bibliothèque	Mardi de 8h30 à 11h30 - Mercredi de 14h à 15h30. À côté de l'agence postale.
Correspondant Défense	Daniel CHAMPEMONT - ☎ : 04 79 83 00 82 Pour tout renseignement concernant les carrières militaires.
Ecrivain Public	Vous avez des difficultés pour rédiger vos lettres administratives ou établir un dossier, une assistance vous est proposée à l'Agence Postale.

Services Paramédicaux	Renseignements
Pharmacie de garde	Indiquée en Mairie
Kinésithérapeute	Mme COUSSAERT Jackie - Sur rdv du lundi au vendredi - ☎ : 04 79 20 49 15
Psychologue	Mme BACONNET-DUFOUR Virginie - ☎ : 06 79 87 94 63 (sur rdv du lundi au vendredi)
MSAP	Permanence en Mairie le mercredi - ☎ : 04 79 56 22 66
Maison médicale de Garde	Le soir à partir de 20h, le week-end à partir du samedi 12h et les jours fériés à partir de 9h à Saint Jean de Maurienne - Hôpital - ☎ : 04 79 20 60 20 Composer le 15 et un médecin répond et oriente vers la structure adaptée.
Service médico-social	Centre polyvalent d'action sociale - ☎ : 04 79 44 53 00
Cabinet d'infirmières	Du lundi au samedi de 8h à 8h30 - ☎ : 04 79 59 43 56
A.D.M.R	Canton de La Chambre ☎ : 04 79 56 33 01

Autres Services	Renseignements
DECLICC	Activités proposées pendant les vacances aux enfants et adolescents. Voir affiches. 98 route de la Combe à Saint Etienne de Cuines - ☎ : 04 79 56 35 06
Cinéma	1 jeudi sur 2 - Salle Belledonne - Se reporter aux affiches, panneau lumineux et site web Séance enfants à 17h30 - Séance adultes à 20h30
Restaurant Auberge du Pont	Du Lundi au Jeudi de 9h à 15h - Vendredi de 9h à 15h et de 18h à 23h Samedi de 10h à 15h et de 18h à 23h - Dimanche de 10h à 15h - ☎ : 09 82 60 11 61
Camping Les Lacs de Maurienne	Ouvert toute l'année ☎ : 06 76 29 19 39 - www.campinglelacsdemaurienne.com
Halte garderie crèche	Saint Etienne de Cuines - Saint Rémy de Maurienne - ☎ : 04 79 56 27 78
Commerces	Épicerie, tabac presse, boulangerie, pâtisserie, coiffure, restauration/snack/pizza, plomberie, chauffagiste, menuiserie, élevage canin, informatique-internet,
Hello Taxi Max	☎ : 04 79 56 60 07 - 📞 : 06 89 90 77 49
Dépannage	GAZ de France 24h/24 - ☎ : 0810 314 314 : Urgence - ☎ : 0810 333 073 : Sécurité EDF
Sapeurs Pompiers	Appel au 18 ou 112 depuis un mobile

# Commémorations du 11 novembre

## Lettres écrites par des « Poilus » de la Première Guerre Mondiale.

lettre que mon Grand-Père Émin  
Éléophile-Jean-Baptiste, né le 21-2  
1871, avait envoyée à sa femme (ma  
grand mère Henriette née Eisselberg)

Il a fait quatre ans de guerre  
dans la Haute Meuse - Garcardien  
dans les tranchées -

Il a eu la chance de revenir de  
cette bouche humaine - mais malheu-  
reusement il est décédé accidentellement  
quatre ans après le 18-2-1922 au  
pied d'un câble par une décharge de  
bois qui l'a tué sur le coup.

Geneviève Douvrie

Lundi le 3 avril 1916

Ma très chère femme  
je t'écris ce petit bout de lettre  
pour te donner de mes nouvelles  
et en même temps pour en recevoir  
de tiennes chère femme pour tant  
qu'à moi tout va bien pour le  
moment je serais mieux si j'étais  
auprès de toi et de mes enfants  
et sans savoir quand je pourrais  
y aller nous comptons tous  
pour le mois d'août ça fera les  
21 mois de guerre tout le monde  
compte comme ça, ça ferait encore  
4 mois à faire sait bien encore long  
4 mois je suis en 2<sup>e</sup> ligne pour 8 jours  
depuis le 1<sup>er</sup> avril nous sommes  
oublié pas un crayon, un noir

on couche dans des abris de  
bombardement et couche dans  
la terre à 2 mètres de profondeur  
nous sommes couvert avec des gros  
rochers de fagot pour garantir  
les obus et nous avons peur de  
fraille, on couche par terre comme  
les chiens il y a plein de trous de  
dans c'est tous en fait ma chère  
femme c'est la guerre il faut  
tous faire bon courage le bavant  
viendra bien un jour, ça fera  
moins froid la nuit chère femme  
je me grise j'ai froid de tabac  
ça me fait venir vu je t'attends  
faucet en jours que tu m'en vois  
du tabac je te commande le tabac  
à la lettre du 21 mars ça fait 10  
jours embrasse les enfants pour moi  
adieu chère femme ton mari qui t'aime  
Émin Éléophile

# Commémorations du 11 novembre

## 14-18 Folie meurtrière, *Jacques-Hubert FROUGIER*

14-18

C'était la grande guerre  
Ils ont vécu l'enfer  
C'était la grande guerre  
La folie meurtrière

Par un beau jour d'été  
Sous un ciel bleu d'azur  
Le clairon a sonné  
Pour la grande aventure  
Ils partirent faire la guerre  
Au nom de la patrie  
Ils étaient jeunes et fiers  
Et la fleur au fusil

Mais du chemin des dames  
Au fort de Douaumont  
Ils ont perdu leur âme  
Sous le feu des canons  
Avec la peur au ventre  
Ils chantaient la Madelon

En plein mois de décembre  
Quand ils montaient au front  
Ils tombaient un à un  
Fauchés par la mitraille  
De la Marne à Verdun  
Au cœur de la bataille  
Partout des trous de bombes  
Partout des trous d'obus  
Comme la fin d'un monde  
Qui leur tombait dessus

Ils ont pleuré de joie  
Le jour de l'armistice  
Quand enfin arriva  
La fin de leur supplice  
Après un grand silence  
Les cloches de la paix  
Dans le ciel de France  
Se mirent à sonner

14-18

C'était la grande guerre  
C'était la der des ders  
Mais cette grande guerre  
Ne fut pas la dernière



Défilé à La Chambre



Exposition à Saint Rémy



Dépôt de gerbe

# Poèmes lus par les enfants

## L'enfant est mort (Andrée CHEDID)

Le village s'est vidé  
de tous ses combattants  
Rivé à sa mitrailleuse  
dont les rafales de feu  
viennent d'achever l'enfant  
L'ennemi tremble d'effroi  
à l'abri d'un vieux mur  
Tout est propre autour :  
le ciel  
la mer  
l'été rieur  
les pins  
L'ennemi  
a lancé au loin  
par-delà les collines  
ses vêtements et son arme  
son histoire et ses lois  
Pour se coucher en pleurs  
à deux pas d'une fontaine  
sous l'ombre d'un oranger  
Près du corps de l'enfant.

## La paix contre la guerre (Paola FARBER)

La paix! La paix!  
Qu'est qu'on en a rêvé!  
Malheureusement la  
guerre a commencé.  
Pour tous ces gens qui  
vont peut-être mourir,  
nous avons un grand  
Chagrin et aucun  
Plaisir.  
Pas de guerre!  
Que la paix!  
Ce sont les gens  
qui ont décidés.  
Un monde en paix nous  
le voulons,  
Pour le créer nous  
combattons.  
Nous ne voulons  
pas la faire  
cette maudite guerre.

## A tous les enfants (Boris VIAN)

A tous les enfants  
qui sont partis le sac à dos  
Par un brumeux matin d'avril  
Je voudrais faire un monument  
A tous les enfants  
Qui ont pleuré le sac au dos  
Les yeux baissés sur leurs chagrins  
Je voudrais faire un monument  
Pas de pierre, pas de béton  
Ni de bronze qui devient vert  
Sous la morsure aiguë du temps  
Un monument de leur souffrance  
Un monument de leur terreur  
Aussi de leur étonnement  
Voilà le monde parfumé,  
Plein de rires, plein d'oiseaux bleus  
Soudain griffé d'un coup de feu

